

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 29 JUIN 2020 - 50^e ANNÉE - N° D'ÉTÉ 1193 - 5 €

Municipales

Rien ne permet d'affirmer qu'une réélection d'Emmanuel Macron est rendue plus difficile, au lendemain des élections municipales. Marquées par une forte abstention (un niveau inégalé sous la V^e République pour des municipales) - ces élections sont par ailleurs très singulières : prime est donnée au bilan, aux projets et aux personnalités des candidats. Très logiquement, les mieux implantés, des communistes aux républicains - et, pour la première fois, aux élus locaux du Rassemblement national - ont tiré profit du scrutin. Le mouvement des Gilets jaunes, les mouvements sociaux de l'hiver dernier, puis la gestion pour le moins chaotique de la crise sanitaire du Covid-19, ont sérieusement émué la popularité de LREM, dont les résultats sont médiocres. L'Élysée peut s'en inquiéter.

Mais que trouve-t-on en face ? Des écologistes capables de renverser l'échiquier à Marseille, à Lyon, à Bordeaux ou à Strasbourg, et parmi lesquels les débauchages ne sont pas à exclure. Le double langage, en la matière, pourrait très vite devenir une spécialité de la génération montante des responsables politiques. Les mobilités douces, les circuits agricoles courts et l'isolation des fenêtres sont une chose. La voie qui mène à l'économie verte est plus longue et plus exigeante : souveraineté, redistribution, voire planification, sont déjà invoquées dans maints discours tenus la main sur le cœur. Elle est propice à toutes les arnaques, dont saurait profiter Macron. Ou, au pire pour l'oligarchie, son clone. ■



La France face au vide politique

L'effondrement du système des partis en 2017 a provoqué un vide qui n'a pas été comblé par Emmanuel Macron.

Les grandes crises font parfois apparaître de Grands hommes et des gouvernements assez solides pour résister aux épreuves. Hélas ! Mal remise de la crise financière de 2008, violente par l'ultra-concurrence et l'euro, humiliée par son affaiblissement sur la scène inter-

nationale, la France affronte la crise sanitaire, économique et sociale sans trouver de recours dans une personnalité et dans une formation capables de rassembler autour d'une nouvelle ambition. Jean-Luc Mélenchon s'est perdu dans les sables mouvants de l'extrême gauche.

Marine Le Pen confirme, quoi qu'elle dise, qu'elle n'est pas crédible. Emmanuel Macron flotte dans le vide et la « gouvernance » oligarchique, perturbée par l'interventionnisme de l'Élysée, prouve avec constance sa grande médiocrité. À quand le sursaut ? **Pages 2 et 3.**

Présence d'Étienne Gilson

Spécialiste de la pensée médiévale, l'historien et philosophe catholique fut aussi un homme engagé dans les combats de son siècle.

La publication chez Vrin du premier tome des œuvres complètes d'Étienne Gilson (1884-1978) permet de découvrir ou de redécouvrir cet excellent connaisseur de la philosophie médiévale. Alors qu'il était proche du courant moderniste, c'est par l'étude de Descartes qu'il découvrit la pensée médiévale dont il se fit l'historien.

Ses ouvrages sur Thomas d'Aquin et sur Augustin d'Hippone sont indispensables à la compréhension de notre civilisation. Gilson, citoyen engagé, fut le champion du neutralisme au début de la Guerre froide et il milita au MRP, à une époque où la démocratie chrétienne procédait d'une pensée. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 5 : Renault, une nouvelle capitulation industrielle.

Page 7 : Canada, l'exception en danger.

Page 8 et 9 : Revenu de base, une fausse bonne idée.

Page 10 : Une tribune de Mgr le comte de Paris.

Page 16 : BHL et le Covid.

Page 20 : Éditorial : L'État et les esclaves.

Devant le vide sidéral

Après la peur, justifiée, provoquée par le Covid-19, le grand vide politique suscite un sentiment de sidération. Les grands mouvements sociaux des deux dernières années n'ont pas fait bouger les lignes politiciennes et la crise économique qui s'annonce ne change pas le comportement d'Emmanuel Macron.

Les terrasses des cafés sont pleines de citoyens heureux de se retrouver, mais il n'est pas certain que toutes les conversations soient empreintes de légèreté. Dans ces longues soirées d'été, on parle de la liste des faillites, qui s'allonge, des clients, moins nombreux qu'avant, du chômage massif qui est attendu à l'automne.

Ces Français pressés de retrouver leurs restaurants et leurs cinémas, constamment mis en scène par la télévision, ne seraient plus eux-mêmes s'ils ne cherchaient une issue politique aux multiples crises qui s'abattent sur eux. Or, beaucoup constatent que le pays est dans une impasse. Des partis politiques zombies qui se disent « socialiste » ou « républicain » tentent de sauver leurs derniers meubles. Jean-Luc Mélenchon a sacrifié la politique de rassemblement, qu'il avait esquissée en 2017, sur les autels d'une extrême-gauche qui voit les islamistes fanatisés comme l'avant-garde des damnés de la terre et qui cultive, à l'américaine, un antiracisme de plus en plus racialisé.

Reste la perspective du duel Macron-Le Pen, avec la publication des premiers sondages destinés à créer le suspense. Le jeu des acteurs est archi-connu, le chœur médiatique est en place et « Marine » vient, dans l'indifférence quasi-générale, de rater le récit de sa conversion au gaullisme. La présidente du Rassemblement national eût été plus crédible si elle n'avait pas renoncé à son discours sur la souveraineté - et plus particulièrement sur la sortie de l'euro. Elle est et restera la rentière du malheur, capable de capitaliser sur le rejet d'Emmanuel Macron en essayant de faire oublier que son parti est incapable d'engendrer des hommes de gouvernement.

La situation de « l'hôte de l'Élysée » est de plus en plus étrange. Il est évident qu'Emmanuel Macron n'a jamais habité l'Élysée selon l'exigence



Le duel Macron-Le Pen annoncé pour 2022. Les Français se laisseront-ils imposer une présidentielle jouée d'avance ?

politique qu'une telle habitation implique. Hors de sa fonction, étranger aux textes qui la définissent, il flotte dans le vide sidéral, posant de temps à autre un pied à Matignon, un autre à Bercy ou au Quai d'Orsay, se mêlant tantôt de politique sanitaire, tantôt de rentrée des classes ou d'économie, mais contrôlant toutes les nominations. Debout dans sa montgolfière, il aime se costumer en personnage historique - Clemenceau dans les tranchées, de Gaulle en 1940 - mais les spectateurs ne marchent pas. Décidant de tout, Emmanuel Macron est accusé de tout ce

qui ne va pas : les masques qui manquent, les usines qui ferment, les boîtes de nuit qui sont empêchées de rouvrir...

C'est à se demander si nous sommes encore dans une « gouvernance » oligarchique, car l'oligarchie, aussi détestable soit-elle, suppose un système produisant une efficacité technocratique résultant d'un partage des tâches. Or Emmanuel Macron incarne comme jamais « l'exercice solitaire du pouvoir », un « pouvoir personnel » exercé par un personnage bavard et somme toute irréflectif.

L'homme qui déclare en 2017 que la colonisation est

un « crime contre l'humanité » flatte en 2020 les indigénistes en intervenant dans l'affaire Traoré, puis s'étonne que la République soit « cassée en deux » et accuse « le monde universitaire » d'être responsable de cette fracture, comme si plus personne, dans ce « monde », ne résistait à l'offensive indigéniste.

L'homme qui mise sa réélection sur un nouvel affrontement avec Marine Le Pen s'inquiète soudain d'une candidature de Jean-Marie Bigard et téléphone au comique qui, pour tout remerciement, se répand en commentaires sardoniques et

À propos de la police

Vieux piéton de Paris, j'ai connu les manifestations de 1968 et toutes les manifestations syndicales depuis 1995. J'ai vu bien des tactiques policières et vécu tous les niveaux de tension.

Un constat général : il y a très peu de policiers « accros » à la violence, mais certains, lorsqu'ils sont mal encadrés, ont des réactions violentes dictées par la peur. La peur, on l'oublie généralement, est des deux côtés de la ligne d'affrontement quand les choses tournent au vinaigre.

Hors situation exceptionnelle - les émeutes de banlieue en 2005 ou celle de Strasbourg en 2008 contre le sommet de l'Otan - le dispositif policier permettait de contrôler sans dégâts les manifestations jusqu'en 2016. Les spécialistes de la pro-

vocation violente (« Black Bloc ») sont réapparus lors des manifestations contre la loi El Khomri et ont prospéré à cette occasion. Par laxisme ou par calcul, la Préfecture de Police les a laissés faire et une situation conflictuelle s'est créée entre la police et certains groupes de manifestants. Le conflit s'est aggravé lorsque des consignes de répression violente ont été données aux policiers lors des manifestations de Gilets jaunes, auxquels le « Black Bloc » a prêté main forte, empêchant la jonction entre les policiers révoltés - leurs premières manifestations ont eu lieu en 2017 - et les manifestants. C'est cette jonction qu'il faut réussir lors des manifestations de la rentrée. ■

UN PIÉTON SYNDIQUÉ.

parfaitement vulgaires. Comme ces « échanges » sont reproduits dans la presse étrangère, c'est la France tout entière qui est rabaisée et humiliée.

Face à Jean-Marie Bigard, on est tenté de défendre l'insulté. Puis on apprend qu'Emmanuel Macron essaie de passer un marché avec Renaud Muselier, président des régions de France : une aide financière en échange d'un report des élections régionales, qui arrangerait La République en Marche. L'Élysée peut donc puiser librement dans les caisses de Bercy sans se préoccuper de la représentation nationale...

À l'exemple d'Emmanuel Macron, les hommes et les femmes du clan passent du laxisme à la brutalité. On veut éviter les effets de la crise sociale mais on annonce que le projet de réforme des retraites n'est pas abandonné. On flatte la police quand on est confronté aux Gilets jaunes mais on l'accuse de racisme pour amadouer quinze mille personnes qui défilent dans les rues à l'appel de groupuscules. De fait, le Comité Adama, le Nouveau Parti anticapitaliste et les derniers militants de la France insoumise profitent du vide politique pour occuper tout l'espace avec le très actif soutien des médias. C'est exaspérant mais ce ne sera pas très long : la rentrée de septembre va rappeler tout le monde à la dure réalité de la lutte des classes, dans un paysage économique ravagé. ■

B. LA RICHARDAIS.

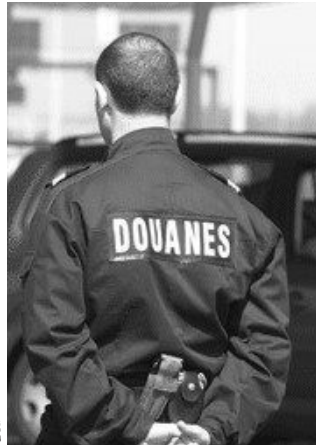
Rêves d'usines

Relocaliser la production est devenu un thème à la mode. Mais du désir à la réalité, il y aura plus d'une difficulté à surmonter. Devant cette nécessaire ambition, il nous faut garder la tête froide.

En rompant les chaînes d'approvisionnement de l'économie mondialisée, l'épidémie a confirmé notre dépendance et notre vulnérabilité dans l'alimentation, la santé, l'industrie. L'exécutif affiche sa volonté de relocaliser certaines productions stratégiques, notamment l'industrie pharmaceutique, ou à fort potentiel d'emplois, comme l'automobile ou l'aéronautique.

On se réjouit de cette prise de conscience. Mais il faudra compter, outre les contraintes liées à notre appartenance à l'Union européenne et à la zone euro, avec une mondialisation probablement irréversible.

Les coûts de production, principalement de main-d'œuvre, restent un obstacle qui peut, en partie, être surmonté par un développement de la robotisation, le recours à l'intelligence artificielle et aux procédés d'impression 3D. Les entreprises françaises souffrent d'un sous-investissement en ce domaine, parmi d'autres. Elles comptent moitié moins de robots que leurs homologues allemandes. Leur dette colossale sera un handicap pour rattraper leur retard.



Relocaliser l'industrie signifie aussi mieux contrôler notre marché intérieur.

Outre quelques secteurs stratégiques comme le médicament, où il faudrait accepter de produire à perte, la production relocalisée ne peut viser que le haut de gamme. La France doit suivre l'Allemagne dans cette voie. Elle ne sera pas seule. L'Asie et les pays balkaniques s'y engagent. Ils favorisent la recherche et le développement, résolu à ne plus être seulement les ateliers du monde.

Les délocalisations ne s'expliquent pas uniquement par la recherche de main-d'œuvre bon marché et malléable, mais aussi par la nécessité d'externaliser la pollution industrielle. Si la transition écologique peut favoriser la création d'industrie, les exigences environnementales pèsent. Les maires, on le sait, préfèrent réserver l'espace de

leur commune à d'autres usages, et exigent le départ d'industrie dangereuses.

Les relocalisations nécessitent un changement de mentalité de l'État. Il doit se conduire en actionnaire actif des entreprises dans lesquelles il détient des participations. Il doit réorienter les politiques d'investissement et de développement international, en conditionnant son aide à des changements majeurs de stratégie, pas seulement en matière environnementale. Il doit aussi agir pour imposer des normes susceptibles de rétablir les conditions d'une saine concurrence, sans succomber au protectionnisme avec ses risques de représailles. Les entreprises françaises ont besoin des matières premières qui nous font défaut. Elles sont aussi exportatrices. Le marché intérieur ne peut absorber leur production.

Relocaliser nécessite aussi un consensus entre dirigeants et salariés, la participation de ceux-ci à la gestion des entreprises. Quant aux consommateurs, ils doivent comprendre que leurs achats sont leurs emplois, civisme que ne permet pas toujours la baisse de leurs revenus. Les relocalisations ne seront pas un retour aux Trente glorieuses. Elles créeront principalement des emplois hautement qualifiés, dans des secteurs limités. Ce ne doit pas être un prétexte pour l'inaction. ■

LAURENT LAGADEC.

L'Écho du net

■ **Institut Rousseau.** - Présidé par Gaël Giraud et dirigé par Nicolas Dufréne, l'Institut Rousseau (1) réunit un aréopage diversifié et de qualité « d'intellectuels, chercheurs, fonctionnaires, travailleurs du privé ou du public » ayant pour ambition de « réinvestir l'idée d'une raison républicaine partagée et d'un bien commun à l'humanité, à travers la promotion d'idées rassemblées autour du projet central qu'est pour nous la reconstruction écologique et démocratique de nos sociétés, dans toutes ses composantes économiques, sociales et institutionnelles. L'institut Rousseau se veut un laboratoire d'idées attaché à cette mission et ouvert à des personnes d'horizons variés » avec l'objectif « de formuler des propositions visant à renouer avec une idée rigoureuse de l'intérêt

général, notamment en nous appuyant sur la notion de biens communs, ainsi qu'avec la promesse d'émancipation des Lumières par l'éducation et la justice. Dans cette réflexion, nous souhaitons promouvoir des modes de gouvernance plus collectifs, soucieux d'impliquer les citoyens et de garantir leur confiance dans le temps ».

Parmi les nombreux et intéressants sujets traités, nous en soulignerons deux, très différents, mais évoquant chacun des thèmes de fond. Le premier, dans la rubrique « Edito » (analyses courtes et synthétiques) attire judicieusement notre attention sur « l'effondrement des défenses immunitaires naturelles du corps humain, qui le rend plus vulnérable, notamment face aux pandémies. Si nos défenses immunitaires n'étaient pas autant affaiblies par notre environnement ultra-aseptisé, saturé de pertur-

bateurs endocriniens, nul doute que la sévérité du virus aurait été moindre pour une partie plus importante de nos concitoyens. Pour rendre nos organismes plus résilients, organisons la sortie des perturbateurs endocriniens, la descente de la consommation antibiotique systématique, mais aussi la prévention, par l'activité physique notamment ».

Le second, dans la rubrique « Nos travaux » (analyses plus développées) et sous le titre « Décentralisation et organisation territoriale : vers un retour à l'État ? » propose une réflexion riche et fouillée sur la décentralisation française qui « a tendu à mettre de plus en plus en danger la République. Multipliant les exceptions, elle a calqué les structures administratives sur les revendications catégorielles, voire identitaires. Elle n'a pas pour autant favorisé la démocratie. Devenue illisible,

elle est demeurée affaire d'élus et, d'élection en élection, une part croissante des citoyens s'en est détournée pour se réfugier dans l'abstention. Diluant les responsabilités entre au minimum cinq niveaux d'action publique, elle a affaibli notre capacité collective à conduire de grands projets, à aménager le territoire et à assurer l'égalité des citoyens devant la loi. Cette note se propose de remettre sur le métier la toile d'une décentralisation dysfonctionnelle dès le départ pour en reposer la superstructure sur des fondations démocratiques et républicaines ». Il va de soi que nous suivrons de près les travaux de qualité de cette équipe jeune et bien formée, travaux susceptibles de contribuer précieusement au débat « Pour préparer le jour d'après ».

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.institutrousseau.fr>

Du bon usage du véhicule électrique

Puisque le « Plan Climat » de Nicolas Hulot prévoit l'abandon de tous les moteurs thermiques en 2040, la construction de voitures électriques (VE) « propres » devient la seule solution pour relancer l'industrie automobile en France. L'argument de propreté étant souvent mis en avant, posons-nous la question : est-ce vraiment une solution écologique ?

Une VE permet un fonctionnement sans gaz d'échappement, donc sans rejet de gaz à effet de serre ni de particules fines (1), au contraire des moteurs à combustion. Mais cette propreté à l'usage ne veut pas dire que tout soit rose, et si l'on considère ces véhicules sur l'ensemble de leur vie, le résultat est beaucoup moins satisfaisant (2). Pour deux raisons principales.

La première, c'est qu'ils fonctionnent avec des batteries, dont la fabrication est extrêmement polluante. Les VE sont tous grands consommateurs de métaux rares pour leur construction, métaux dont l'extraction se fait surtout en Chine (3). Les mines de métaux rares, souvent à ciel ouvert, sont parmi les plus polluantes de la planète. Par ailleurs la durée de vie des batteries n'est pas infinie, et une fois épuisées, leur retraitement est lui aussi source de contamination. Au point que le bilan écologique de ces véhicules ne devient avantageux



DR

qu'au bout de plusieurs centaines de milliers de kilomètres parcourus !

La seconde, c'est que la VE consomme... de l'électricité. Ce courant, qui sert à recharger les batteries, vient du réseau national, donc des centrales électriques : nucléaires, thermiques ou éoliennes/solaires. S'il s'agit d'une centrale thermique, alors la pollution n'est pas supprimée, mais déplacée. En outre, la transformation d'un type d'énergie en un autre suit les lois de la thermodynamique : son rendement diminue à chaque étape. Utiliser du carburant (fossile) pour fabriquer du carburant (électrique) est un gaspillage absurde qui augmente la pollution. Enfin, on estime que le « tout VE » va ajouter plus de 30 TWh à la consommation actuelle en France (537 TWh en 2019), ce qui pourrait exiger la construction de nouvelles centrales.

Enfin, il faut rappeler l'ob-

jectif énergétique national, qui est de consommer moins. Favoriser la VE pour « continuer comme avant mais en propre » serait une faute politique et écologique grave.

Cela dit les VE ont aussi des qualités, mal vues des écologistes mais bénéfiques pour la société. En France l'électricité (4) produite vient principalement de l'énergie nucléaire (69 %) et renouvelable (14 %), donc de centrales propres (mis à part la pollution par leur construction, et le risque nucléaire). En revanche 63 des 90 millions de tonnes de notre consommation annuelle de pétrole sont destinées aux transports. La VE, à condition de se brancher sur des centrales nucléaires ou à énergie renouvelable, réduira bien notre consommation de carburant fossile. Encore faut-il accepter le risque d'avoir à construire de nouvelles centrales nucléaires ou d'installer des éoliennes

un peu partout. C'est le prix à payer.

On oublie souvent aussi que la santé est source de pollution : les rejets dans la nature des sous-produits des activités d'hygiène (détergents, produits ménagers, médicaments, eaux usées, etc.) en sont une composante importante. Mais c'est, là aussi, le prix à payer pour la santé des habitants. Ce sera la même chose pour les VE : aussi polluantes que les autres pour la planète mais ne rejetant pas de gaz d'échappement, elles résolvent localement un problème de santé urbaine, et ce n'est pas à négliger.

En bilan : la VE comme simple substitut aux véhicules thermiques, « toutes choses égales par ailleurs », serait à proscrire. En revanche si elle s'inscrit dans une politique générale et planifiée de réduction de la consommation globale d'énergie, de maîtrise du transport individuel, de santé publique, d'urbanisation, de construction de centrales propres, de développement des transports en commun, etc., alors elle doit être encouragée. Vaste programme... ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Si l'on ne tient pas compte des particules issues de l'usure des pneus et des freins.

(2). Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares*. Ed. Les liens qui libèrent, 2019.

(3). Cela pose aussi des problèmes d'indépendance industrielle.

(4). Cf. *Royaliste* n° 1187, du 6 avril 2020.

La quinzaine sociale

■ **Aide alimentaire.** – Depuis le début du mois d'avril, les Banques alimentaires font face à une augmentation de 30 % des demandes d'aides. Ce réseau – qui collecte chaque année 115 000 tonnes de denrées auprès de la grande distribution, de l'industrie agro-alimentaire, des agriculteurs et du public, et distribue 45 % de l'aide alimentaire totale – constate l'arrivée d'un nouveau public, notamment des étudiants logés en cités universitaires et des familles mises à mal par le confinement. Une forte hausse des recours liée à l'augmentation du chômage est prévue pour octobre, à laquelle il n'est pas sûr que les banques alimentaires puissent répondre du fait de la baisse des dons.

■ **Séjour de la Santé.** – Six milliards d'euros, c'est le montant que le gouvernement propose de mettre sur la table pour améliorer la rémunération des personnels soignants – hors médecins qui font l'objet d'une négociation à part. Cette somme inclut une augmentation générale des salaires des agents de la fonction publique hospitalière, une refonte des primes et des hausses ciblées pour certaines professions (infirmiers, aides-soignants, techniciens de laboratoire, manipulateurs radio). Pour les syndicats, qui réclamaient une augmentation de 300 euros par personnes, on est loin du compte. D'autant plus que les six milliards devront être partagés avec le secteur privé, ce qui n'était pas prévu à l'origine. Après les succès des journées d'action des 16 et 30 juin (à laquelle se sont joints les médecins hospitaliers qui réclament 7

milliards supplémentaires, alors que le ministère de la Santé se refuse à avancer un chiffre), une autre mobilisation est prévue le 14 juillet. Dans le même temps, le le gouvernement a prévu de rendre hommage aux soignants en ce jour de fête nationale.

■ **Chômage.** – À l'inverse de ce qui avait été constaté en avril, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (sans activité au cours du mois écoulé) a diminué de 3,3 % et celui des catégories B et C (en activité réduite) a augmenté de plus de 14 %. Cette embellie en trompe l'oeil demeure fragile : le nombre total de chômeurs a augmenté d'1 % (contre 22,6 en avril et 7,1 en mars) et s'élève à 6,125 millions, soit son plus haut niveau historique. La reprise d'activité est néanmoins réelle et portée par les secteurs de la construction et

du BTP, des services à la personne, du transport et de la logistique.

■ **Retraites.** – La réforme des retraites, adoptée avec l'aide du 49.3 début mars et suspendue durant la crise sanitaire, pourrait revenir sur le devant de la scène dans une version édulcorée. Le système par points institué par le projet de loi serait conservé, ainsi que les mesures dites de justice sociale (revalorisation du minimum de pension, dispositions en faveur des femmes et des aidants familiaux...). L'examen des aspects budgétaires seraient reportés *sine die*. Alors que le pays est au bord de l'explosion est-il judicieux de relancer ce projet controversé ? Pour Emmanuel Macron, il s'agirait de préparer le terrain à une réforme des retraites de grande ampleur dès sa réélection en 2022.

Renault : un autre symbole de la capitulation industrielle française

Après l'abandon de toute velléité d'intervention stratégique en faveur d'Air France, un scénario identique, mais aux conséquences potentiellement plus funestes, se dessine avec Renault. C'est l'avenir de l'ensemble de notre filière automobile qui est en jeu.

Si, durant la crise sanitaire, l'économie française a, dans son ensemble, grandement profité des aides apportées par l'État, principalement sous la forme de garanties de prêts (1) et de financement du chômage partiel, on peut légitimement s'interroger sur les dispositifs mis en place pour soutenir nos fleurons nationaux.

Dans le numéro 1190 de *Royaliste*, nous avons dénoncé l'escroquerie politique qui consiste à faire croire que l'on sauve Air France en injectant 7 milliards d'euros non pas en capital – ce qui aurait permis à l'État de devenir majoritaire dans le capital de l'opérateur aérien et d'assurer son avenir – mais en garantie d'emprunt, ce qui ne consolide en rien la situation d'une entreprise en quasi-faillite.

Nous avons déjà mentionné nos craintes concernant Renault, s'il devait se voir administrer le même remède. Craintes hélas justifiées, puisque le « plan de sauvetage » du constructeur automobile, annoncé récemment, se limite, comme pour Air France, à un prêt garanti par l'État de 5 milliards d'euros.

Les salariés de Renault payent aujourd'hui, au prix fort, le désengagement de l'État. Tout le monde a en tête l'histoire de notre premier groupe automobile, nationalisé le 16 janvier 1945, suivant les directives du Conseil national de la résistance, qui fut géré pendant de longues années sous la forme d'une régie d'État. Laboratoire social de l'après-guerre, la RNUR fut l'un des instruments de la politique d'expansion menée par le général de Gaulle. Elle contribua fortement à la décentralisation industrielle engagée dans les années 60, en créant ou en relocalisant des dizaines de milliers d'emplois dans la vallée de la Seine et, plus largement, dans l'Ouest français.

En 1990, une autre histoire, moins glorieuse, s'engage, sous la présidence de François Mitterrand : Renault se transforme en une société de droit privé et l'État cède 20% de son capital à son partenaire industriel Volvo. En 1994, le groupe est introduit en bourse et l'État cède à nouveau 27% de ses parts, tout en promettant de ne jamais descendre en dessous du seuil des 50%. Promesse vite oubliée, puisque deux ans plus tard, la participation publique est réduite à 46%, en échange de promesses fallacieuses de maintien de l'emploi. Chacun des gouvernements qui suivra apportera sa pierre à cette politique de Gribouille, jusqu'à la situation actuelle où l'État, descendu à 15%, ne dispose plus du poids suffisant pour peser dans la stratégie du constructeur.



Jean-Dominique Senard, le nouveau PDG de Renault. Son plan de redressement est sans vision stratégique.

Nous reposons la même question que pour Air France : pour quelle raison l'État ne se comporte-t-il pas en investisseur « normal » ? Que vaut aujourd'hui Renault ? La capitalisation boursière du groupe automobile s'élevait à près de 6,5 milliards d'euros au 17 juin 2020 (source Euronext). Qui détient le capital de Renault ? L'État français, avec 15,01% des parts sociales, reste le premier actionnaire du groupe devant Nissan (15%), les salariés (4,31%), puis Daimler AG (3,1%), les autres actions étant placées en bourse.

Tout investisseur en capital, qui s'intéresse à une entreprise en difficulté, agit suivant trois principes :

- Il prend le contrôle de l'entreprise, et ce, de manière très majoritaire,

- Il définit et impose une stratégie pour assurer le redémarrage de l'entreprise qu'il va contrôler,

- Il est actif dans la gestion de son investissement.

Mathématiquement, sur la base de la valorisation boursière de Renault, si l'État investissait ses 5 milliards d'euros en capital au lieu de les prêter, il détiendrait près de 52% des parts sociales. Il serait ainsi en capacité de reprendre le contrôle de l'entreprise, pour un coût identique, et d'assurer les conditions de son redéveloppement.

Bruno Le Maire, s'entête pourtant dans son schéma d'intervention sous la forme d'un prêt garanti. Même s'il ne l'a pas en-

core signé, parce qu'il juge insuffisante la stratégie de relance présentée par Renault. C'est un euphémisme : les seules propositions des dirigeants du groupe consistent en effet à réduire de 2 milliards d'euros les coûts fixes, en supprimant plusieurs sites industriels français et donc plusieurs milliers d'emplois en France. On attend mieux d'un groupe mondial que l'organisation d'une nouvelle casse sociale, qui plus est, dans le pays qui l'a vu naître !

Mais que peut vraiment exiger l'État en restant un petit actionnaire minoritaire ? Ses représentants, en dehors de leurs incantations sur la fabrication, magique, de voitures électriques, ont-ils seulement un embryon de vision stratégique pour Renault ? Quel est le plan de financement du groupe pour les mois et années à venir ?

Et d'abord, que sont prêts à faire les actionnaires de référence ? Nous avons vu que l'État français se défait. Quid de Nissan, dont le capital est détenu à hauteur de 44% par Renault ? Le salut financier ne viendra très probablement pas de ce côté là, car le groupe japonais vient d'annoncer 5,7 milliards d'euros de pertes et il est durablement dans le rouge. En outre, les intérêts de Renault et de Nissan sont de plus en plus divergents, comme l'a illustré l'affaire Carlos Ghosn. Dans ce contexte, le succès du plan de sauvegarde minimaliste annoncé par Bercy est tout sauf assuré.

L'État ne s'y prendrait pas autrement s'il voulait faciliter l'acquisition de Renault par un tiers. N'y a-t-il pas là un agenda caché ? Vendre Renault à la casse à un groupe étranger ? Et ainsi se débarrasser de tout tracas, comme chacun a pu le constater dans le rachat d'Alstom Énergie par General Electric ?

Emmanuel Todd, dans son dernier ouvrage, *Les Luttes de classes en France au XXI^e siècle*, a très bien analysé l'incompétence de nos dirigeants politiques, tous persuadés d'être de grands libéraux et de fins capitalistes, alors qui ne sont que les médiocres représentants d'une « aristocratie » stato-financière, sans vision industrielle, sans courage, battus avant même d'entreprendre quoi que ce soit. Renault fait aujourd'hui les frais de cette alliance de la lâcheté politique et de l'ignorance.

JEAN LATOUR.

(1). Ce dispositif, particulièrement généreux, permet aux entreprises de disposer de prêts bancaires garantis par l'État, pouvant aller jusqu'à 25% de leur dernier chiffre d'affaires connu. La garantie apportée par l'État aux créanciers peut monter jusqu'à 90% du montant du prêt pour une PME.

Pologne : le choix entre deux impasses

Prévue au mois de mai mais reportée en raison du coronavirus, l'élection présidentielle polonaise voit s'affronter deux candidats qui incarnent, l'un comme l'autre, la caricature de son propre camp.

Deux hommes, jeunes, bien mis de leur personne. Là s'arrête les points communs. Le président sortant Andrzej Duda, soutenu par le parti conservateur Droit et Justice (PiS) et le maire de Varsovie Rafał Trzaskowski, candidat libéral de la Plateforme civique (PO), ont été les principaux protagonistes d'une élection présidentielle largement perturbée par les restrictions sanitaires. La première surprise de la journée électorale a été le taux de participation : dans un pays où les scrutins sont régulièrement marqués par une abstention préoccupante, près de 63 % des électeurs se sont rendus aux urnes, soit 14 points de plus qu'en 2015. La mobilisation a souri au sortant. À l'issue du dépouillement, Duda, est crédité de 43,7 % des suffrages, avec une solide avance face à Trzaskowski (30,3 %). Les électeurs de l'inattendu Szymon Hołownia, un candidat indépendant (13,8%), et du nationaliste Krzysztof Bożak (6,75 %) seront donc les arbitres du second tour, dimanche 12 juillet. Le score de Trzaskowski apparaît plus qu'honorable et pourrait bien lui per-



Le président sortant Andrzej Duda, lors d'une rencontre avec Donald Trump fin 2017.

mettre de l'emporter grâce à un report de voix plus favorable.

Le duel Duda-Trzaskowski renforce la bipolarisation de la politique polonaise, installée depuis une quinzaine d'années, autour des grands partis PiS et PO. Ce clivage correspond à deux visions de la Pologne. Bien qu'ils capitalisent sur une politique sociale qui leur a permis de rallier les familles modestes et rurales, les conservateurs poursuivent leur combat culturel pour imposer à une société devenue hétérogène les valeurs qu'ils tiennent de l'Église. De leur côté, les partisans de PO s'inscrivent dans la mouvance des droites centristes du continent, très favorables à l'intégration européenne et encrant leur pro-

gressisme dans un programme sociétal qui trouve un écho favorable aux yeux des observateurs étrangers (ligne pro-minorités, notamment pro-LGBT). Si le peu amène Duda n'est plus tout à fait en phase avec une société qui poursuit sa sécularisation, son adversaire n'est pas parvenu à « bousculer » suffisamment les Polonais, largement convaincus de leur singularité dans un Occident déstabilisé.

Le PiS peut, certes, s'enorgueillir du bon score de Duda dimanche. Mais l'incapacité du président à réitérer l'exploit de son prédécesseur Alexander Kwaśniewski, réélu en 2000 au premier tour, montre que la révolution conservatrice, orchestrée en coulisse par le retors Jarosław

Kaczyński, n'a pas triomphé. Une fraction importante de la population rejette son sectarisme et sa volonté de neutraliser les contre-pouvoirs. De son côté, PO n'a que trop montré sous l'ère Tusk (2007-2015) qu'elle drainait tous les inconvenients du néolibéralisme, exacerbant l'opposition entre populations des centres-villes et périphérie. Aujourd'hui, la vie politique polonaise, nonobstant ses spécificités, se retrouve face à l'impasse trop bien connue en France : une droite populiste et sectaire contre une droite antisociale et hors-sol. Le non-choix par excellence. ■

CASIMIR MAZET.

Les Faits majeurs

■ **Chine.** – Le bassin du Yangtsé est touché depuis le début du mois de juin par des inondations qui auraient fait au moins soixante victimes. 500 000 sinistrés ont dû être déplacés par les autorités. Comme pour le coronavirus, les informateurs privés qui alertent sur le décalage entre le silence des médias et la réalité de la catastrophe, sont traqués. L'ampleur des crues met en effet en cause l'édification, il y a dix ans, du controversé barrage des Trois-Gorges.

■ **Égypte.** – Le président Abdel Fattah al-Sissi hausse le ton face au chaos libyen, théâtre d'une guerre par procuration entre les puissances régionales. Les forces du gouvernement d'union nationale de Tripoli, reconnu par l'ONU et soutenu par Erdogan, tentent de progresser vers l'Est du pays, dominé par l'armée du maréchal Haftar. Un mouvement qui ne plait guère à Sissi, lequel est allé jusqu'à menacer d'une intervention directe. Ce rappel à l'ordre de l'Égypte pro-Haftar est adressé au gouvernement de Tripoli et à Ankara, un mois après leur rejet de sa demande de cessez-le-feu.

■ **États-Unis.** – Devancé dans les sondages par le candidat démocrate Joe Biden, Donald Trump est également mis en difficulté par son ancien conseiller à la sécurité nationale, John Bolton, auteur d'un ouvrage explosif (*The Room Where It Happened*) où il égrille ses choix diplomatiques. Sont notamment visés les liens de Trump avec Xi Jinping, le soutien apporté au leader de l'opposition vénézuélienne Juan Guaido en méconnaissance totale du contexte local, sans même parler des lacunes du président étatsunien sur le dossier nucléaire, objet de risées au-delà des frontières américaines.

Voix étrangères

■ **Libye.** *Shugalei*, ce nom vous dit-il quelque chose ? C'est le titre d'un documentaire de télévision russe consacré à un ressortissant russe, Maxim Shugalei, détenu dans les prisons de la capitale libyenne depuis un an, avec son interprète jordano-russe. Ils devaient être libérés par l'explosion de leur prison, mais les forces libyennes pro-russes ont échoué dans leur siège de Tripoli. L'affaire est désormais portée sur le plan diplomatique.

Ce qu'Anthony Loyd, célèbre correspondant de guerre, lauréat du prix Bayeux 2014, révèle dans le *Times* de Londres du 19 juin, c'est que la mission dudit Shugalei aurait été de préparer la candidature de Saïf Gaddafi, le fils de l'ancien dictateur, mystérieusement libéré de prison il y a trois ans, en cavale depuis – il est poursuivi par la Cour pénale internationale de La

Haye. Pour Loyd, c'est la preuve que Moscou n'a qu'une confiance limitée dans le maréchal Haftar. L'alternative n'était peut-être pas sérieuse, mais suffisante pour faire pression sur le dirigeant de Benghazi, qu'ensuite Moscou, via le président égyptien Sissi, a contraint au cessez-le-feu.

L'article, bien documenté, éclaire d'un nouveau jour le succès de la manœuvre turque. La presse turque de ces derniers jours défend le régime de toute attitude « anti-occidentale ». Les deux principaux quotidiens, *Sabah*, acquis à Erdogan, *Hurriyet*, propriété d'un groupe indépendant laïque, font état de coups de téléphone avec la chancelière allemande et son ministre des affaires étrangères, d'une visite du ministre des affaires étrangères italien, Luigi di Maio, (la Turquie a aidé l'Italie pendant l'épidémie de coronavirus), insinuant que les positions européennes sur la Libye ne sont pas si unanimes. Les journaux

se prévalent de l'appui implicite du président Trump et publient des déclarations favorables au point de vue turc d'anciens sous-secrétaires d'État de Bush.

Le ministre des affaires étrangères turc, Mevlut Cavusoglu, et son collègue de la Défense, Hulusi Akar, sont en première ligne. Le premier a conduit une délégation de haut niveau à Tripoli, le 18 juin, et annoncé un report de la visite prévue à la même date, à Ankara, de leurs homologues russes. Quant à l'armée, on sait les remous causés par la révocation surprise, le 15 mai dernier, du chef d'état-major de la Marine, le contre-amiral Cihat Yayci, « anti-occidental » notoire, considéré comme l'architecte de l'engagement militaire turc en Libye. Il n'est pas exclu que le grave incident contre la frégate française Courbet, agissant au titre de l'OTAN, puisse lui être relié. Attention aux conclusions hâtives.

YLM.

En échouant, le 17 juin, à être élu au Conseil de sécurité de l'ONU, le Canada paye cher le prix d'un particularisme défendu envers et contre tout, au risque de se voir taxé d'hypocrisie et d'être contraint à l'impuissance.

L'exception canadienne

PAR YVES LA MARCK.

Modèle libéral au sens politique et européen du terme, champion du politiquement correct mais aussi de l'exception culturelle, le Canada de Justin Trudeau (désigné comme Premier ministre en novembre 2015, réélu en octobre 2019) s'est fait de puissants ennemis et a découragé certains de ses amis.

Son premier ennemi, c'est bien sûr Donald Trump, dont Trudeau s'était ouvertement moqué lors du G7 de 2018. Mais il est également au plus mal avec Xi Jinping, depuis l'arrestation à Vancouver de la fille du président de Huawei et son assignation à résidence à la demande de Washington. Ottawa a envoyé des soldats en Ukraine et dans les pays baltes, au grand dam de Poutine. Il a dû rappeler son ambassadeur à Ryad pour avoir critiqué les méthodes répressives du royaume saoudien. Et c'est un ancien candidat libéral canadien, Michael Ignatieff, directeur de l'université Soros, qui a dû démissionner son siège de Budapest à Vienne, sous la pression d'Orban. Bref, Trudeau est la bête noire des dirigeants « libéraux », nombreux à travers le monde.

Il a aussi déçu ses partisans. Beaucoup d'entre eux ont été choqués par son soutien à l'extension de l'oléoduc qui achemine le pétrole de l'Alberta vers les ports américains, au détriment de l'environnement, par son engagement en faveur du Libre-échange (le Ceta avec l'Europe, la renégociation de l'Alena avec les États-Unis et le Mexique), par ses livraisons d'armes à l'Arabie saoudite en guerre au Yémen, par la chute constante de son aide au développement, notamment en Afrique, où le Canada était pourtant donné en exemple et où Trudeau ne s'est rendu qu'une seule fois en cinq ans, par l'absence des soldats canadiens au sein des forces de l'ONU, alors qu'Ottawa est à l'origine du concept des Casques bleus (1956), par un engagement minimal et éphémère au Mali, et la liste n'est pas exhaustive.

Un centrisme fragilisé. Certes, le Premier ministre canadien est dépendant de la politique intérieure qui, dans ce pays fédéral, se décline État par État, et qui, du fait du système majoritaire à un tour, favorise des renversements rapides de tendance. Depuis les élections fédérales d'octobre 2019, Trudeau préside un cabinet minoritaire (157 sièges sur 338) qui ne se maintient au pouvoir que par l'incapacité de ses opposants à former une majorité. Sa popularité semble se limiter à la principale conurbation du pays, l'espace constitué par les trois grandes métropoles de Montréal, Ottawa



Le Premier ministre canadien Justin Trudeau. Son action à l'international et sa politique intérieure sont de plus en plus contestées.

et Toronto. C'est le poids de cet ensemble géoéconomique qui freine la montée du parti conservateur, majoritairement présent dans les plaines de l'Ouest, et qui marginalise les partis québécois, relégués au reste de la « belle province ».

Si Trudeau est le représentant idéal de ce Canada urbain, il peine à en déduire un projet « national », à définir une stratégie et à se donner les moyens d'une ambition. L'échec humiliant que vient de subir son pays, le 17 juin dernier, devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, lors du renouvellement du Conseil de sécurité (le Canada n'a recueilli que 108 voix contre 130 pour la Norvège et 128 pour l'Irlande) est la sanction de cette irrésolution.

Sous son impulsion, le Canada s'est pourtant courageusement engagé dans une nouvelle politique d'immigration (accueil de 320 000 étrangers par an soit 1 % de la population), de taxation carbone, de dévolution des pouvoirs aux peuples premiers (5% de la population mais 40 % du territoire). Justin Trudeau ne manque d'ailleurs jamais une occasion de faire l'éloge d'une société multiculturelle, qui est, de fait, relativement bien acceptée par une majorité de Canadiens. Pour autant, huit amérindiens ont été tués par la police, dont deux, les 5 et 12 juin, au Nouveau-Brunswick. Dans les territoires autonomes arctiques,

la situation reste difficile. Ces régions ont été les plus atteintes par le coronavirus, ce qui a contraint l'armée à se déployer pour y assurer le confinement. Leurs liaisons avec le reste du pays sont toujours aussi médiocres, y compris via le port de Churchill qui pourrait bénéficier de l'ouverture de la route dite « du Nord-Ouest » à la faveur du réchauffement climatique. Un nouveau « cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord » a été défini en septembre 2019, mais le Canada subit une forte pression des grandes puissances qui veulent imposer un statut international à ses détroits du grand Nord. Sur tous ces points, Trudeau est menacé d'une résurgence du parti conservateur qui doit se donner une nouvelle direction, fin août.

De profonds changements au Québec.

Au Québec, la position du parti libéral est encore plus fragile. S'il a dépassé d'un seul point le Parti québécois aux élections fédérales d'octobre 2019, il avait été sévèrement battu aux élections provinciales de 2018 par une nouvelle coalition composée d'ex-péquistes et d'ex-libéraux, « Coalition avenir Québec », conduite par un ancien ministre péquiste, François Legault, qui a réussi, en juin 2019, à faire adopter une loi sur la laïcité dans les services publics, une sorte de pied de nez au multiculturalisme des libéraux. Ces élections provinciales marquent également le déclin du PQ, rétrogradé en quatrième position derrière « Québec solidaire », une nouvelle formation altermondialiste et féministe.

Ce scrutin illustre ainsi une profonde évolution des esprits au Québec vers ce que certains n'ont pas hésité à qualifier de « postnationalisme », c'est-à-dire non pas un rejet ouvert du souverainisme défendu depuis les années soixante, mais son « dépassement ». Les habitants de la « belle province » semblent avoir pris leurs distances avec l'idée de constituer un État-nation, qui a régulièrement avorté, et avec les sentiments de déclassement et d'isolement qui étaient à l'origine de ce projet. Poussés par la recomposition sociale et urbaine qui est à l'œuvre au sein de la grande agglomération de Montréal, ils aspirent à occuper une place originale aussi bien vis-à-vis du grand voisin étatsunien qu'au sein du continent américain en général (hémisphère sud inclus). La revendication nationale n'est plus considérée comme l'alpha et l'oméga de la politique québécoise, mais comme un moyen de répondre à de nouvelles aspirations sociétales et citoyennes et de les accompagner. ■



DRK
Sans abris : le revenu de base permettrait tout juste de lutter contre l'extrême pauvreté.

Le revenu de base : une fausse bonne idée

Entretien avec **Patrice Le Roué**

Revenu de base ou universel, quel que soit son nom, l'idée de distribuer à tous et sans condition un revenu pose de nombreuses questions. Dans une étude très documentée (1), Patrice Le Roué remonte l'histoire du concept, analyse les expérimentations menées dans plusieurs pays, étudie les montants proposés et les pistes de financement avancées, examine les arguments qui plaident en sa faveur... ou pas. Sa conclusion : l'instauration du revenu de base remettrait en cause notre système de protection sociale.

Royaliste : Qu'est-ce que le « revenu de base » ?

Patrice Le Roué : Selon la définition qu'en donne le Mouvement français pour un revenu de base, c'est le « *droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement* ».

Quand et pourquoi avez-vous commencé à vous y intéresser ?

Disons que j'ai vraiment commencé à creuser le sujet en 2017, au moment de l'élection présidentielle. Benoît Hamon en avait fait un des axes forts de sa campagne et la plus grande confusion régnait autour de ce concept qui transcende tous les clivages traditionnels. De nombreuses questions restaient sans réponse convaincante. Pour quoi faire ? Pour qui ? Quel montant ? Quel coût ? Quel financement ?... J'ai alors voulu mener l'enquête afin de clarifier les termes du débat.

Quels sont les arguments les plus fréquemment avancés pour justifier sa mise en place ?

Le concept est né sous la plume de Thomas More dans *L'Utopie* paru en 1516. Il s'agissait de répondre à la disparition, à partir du XV^e siècle, des solidarités locales – qui permettaient à une communauté de prendre en charge les indigents et les personnes dépendantes – et des biens communs liée à l'appropriation par de puissants bourgeois de terres jusque-là mises à la disposition de tous ceux qui voulaient bien les cultiver ou y faire paître leur petit cheptel, les entretenir et les administrer.

Ce mouvement (dit des « enclosures »), dans lequel Karl Polanyi voit l'avènement du capitalisme, a conduit à une nouvelle approche de la pauvreté qui n'était plus la conséquence d'une malédiction divine contre laquelle on ne peut rien et à laquelle seule la charité peut remédier, mais qui avait des causes économiques et sociales qu'il convenait de circonvenir. D'où l'idée d'un revenu qui serait distribué à tous en dédommagement de l'accaparement par quelques-uns de la terre et des ressources naturelles. Cette approche du revenu de base était aussi celle des socialistes des

XIX^e et XX^e siècles.

Les ultralibéraux partisans du revenu de base – comme Milton Friedman aux États-Unis dès les années 1950 ou Gaspard Koenig aujourd'hui en France – ont perverti l'idée. Il ne s'agit plus pour eux de lutter contre la pauvreté, mais d'en atténuer les effets et de dissimuler les pauvres en leur délivrant un revenu pour solde de tout compte. D'où leur présentation du revenu de base conçu comme une alternative au système de santé ou de retraite public ou privé, une manière de confier aux gens, au travers d'une somme fixe qu'on leur alloue, la responsabilité d'organiser leur propre vie. Le but ultime de ces auteurs n'est pas tant de lutter contre la pauvreté que de rationaliser la redistribution en faveur des plus pauvres – afin qu'ils perturbent le moins possible le fonctionnement du marché – et de limiter l'intervention de l'État dans l'économie.

Y a-t-il d'autres arguments qui plaident en faveur de l'instauration du revenu de base ?

D'autres auteurs – comme Jacques Duboin et André Gorz, au XX^e siècle, ou Bernard Stiegler de nos jours – pensent que le

revenu de base constituerait une réponse à la fin du travail lié au progrès technique. Ainsi, selon ce dernier, la généralisation de de l'informatique devrait entraîner la suppression de la moitié des emplois existants. Il conviendrait donc de compenser les pertes d'emploi et de salaire par l'instauration d'un revenu de base distribué à tous. Il permettrait également de déconnecter le revenu du travail, d'être acteur de sa vie professionnelle ou de refuser un travail quelles qu'en soient les raisons (salaire insuffisant, sans intérêt, indigne...).

D'autres arguments sont fréquemment avancés : une meilleure efficacité des transferts sociaux et fiscaux, l'émancipation des femmes et des jeunes, une meilleure répartition du patrimoine commun, la transition écologique, la redynamisation des régions rurales, la construction d'une Europe plus solidaire...

Ces arguments résistent-ils à l'épreuve des faits ?

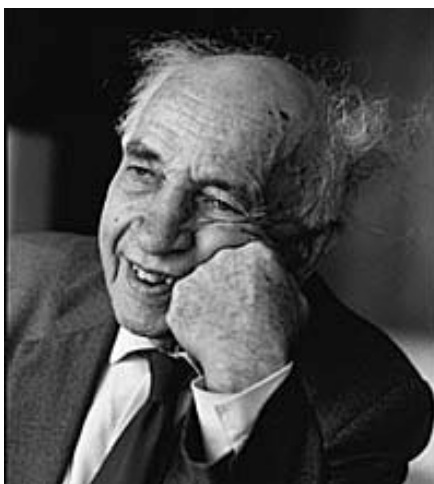
De nombreuses expérimentations ont été menées aux États-Unis dans les années 1960-70, dans plusieurs villes ou États du pays. Le revenu de base était alors présenté comme une alternative à l'État providence, au grand dam de ses partisans qui auraient préféré qu'on leur donne les moyens de mettre en œuvre une véritable politique sociale. L'objectif consistait, avant de mettre en pratique le revenu de base, de le tester in vivo et d'en évaluer les effets sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la scolarisation des enfants, la formation des adultes et la santé, ainsi que les réactions de la société américaine. Les éléments d'évaluation n'ayant pas été jugés suffisamment probants, les expériences ont été abandonnées.

De nombreuses autres ont été menées au Canada, en Inde, au Brésil, au Mozambique, en Iran... Elles ont toutes pris fin, essentiellement pour des raisons budgétaires. La dernière en date a été conduite en Finlande en 2017. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que les ambitions de ce qui était initialement présenté comme un « revenu de base inconditionnel » ont été revues à la baisse pour déboucher sur quelque chose qui ressemble à notre revenu de solidarité active (RSA). Quant au revenu de citoyenneté imposé par le Mouvement 5 étoiles en Italie, il s'apparente davantage à une allocation chômage automatique qu'à un revenu de base.

Seules deux expériences se poursuivent, l'une dans l'État de l'Alaska, l'autre à Macao. Dans un cas, il s'agit de distribuer à la population les dividendes tirés de l'exploitation du pétrole, dans l'autre, de répartir la rente des jeux de hasard.

Que pensez-vous de l'argument selon lequel le revenu de base permettrait d'éradiquer la pauvreté ?

La plupart des associations de lutte contre la pauvreté estiment que l'instauration d'un revenu de base constituerait un pis-aller. Ce que réclament les pauvres, se-



Selon l'économiste Alfred Sauvy, le progrès technique favorise la croissance de l'emploi sur longue période et non l'inverse.

lon elles, ce n'est pas tant un revenu qu'un emploi qui leur permettrait d'exister socialement. D'autant plus que le montant le plus souvent évoqué (750 euros) est insuffisant pour vivre dignement, aujourd'hui en France. Une étude réalisée par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale révélait en 2016 que le budget permettant à une personne seule de vivre décemment dans une ville moyenne était de l'ordre de 1 500 euros. Le revenu de base permettrait donc tout juste de sortir de l'extrême pauvreté.

L'argument selon lequel la mise en place d'un revenu de base serait justifiée par la fin du travail ne tient pas plus la route. Alfred Sauvy dans *La Machine et le chômage* (1980), montre que, de tout temps, les changements de paradigme technique ont soulevé des polémiques, des craintes irraisonnées, voire irrationnelles, et des mouvements de refus et de révolte, sans que, pour autant, l'emploi disparaisse. Sans nier que le progrès technique a pour conséquence immédiate la suppression d'emplois pas ou peu qualifiés, Sauvy constate, à plus ou moins brève échéance, une augmentation du nombre d'emplois directs.

Plus près de nous, deux études du Conseil d'orientation de l'emploi et de France Stratégie aboutissent à la même conclusion : elles démontrent : cours des deux derniers siècles, l'emploi, s'il s'est beaucoup transformé, a continué à augmenter au fil des révolutions technologiques. Selon elles, le lien plutôt favorable entre l'emploi et les nouvelles technologies a également été confirmé au cours des trois dernières décennies. Enfin, selon un rapport de la Fédération internationale de la robotique de 2015, la France comptait 32 000 robots, contre 180 000 en Allemagne ; un autre rapport du même organisme précisait que notre pays comptait, en 2016, 132 robots pour 10 000 salariés, contre 309 Outre-Rhin. Or, à la même époque, le taux de chômage, en France, s'établissait à 10 %, celui de l'Allemagne, à 4 %, tandis que le taux d'emploi s'élevait dans le premier pays à 62,5 % de la population active, et à 75,6 %

dans le second. Les raisons des différentiels de chômage et d'emplois entre les deux nations sont donc à chercher ailleurs...

À combien s'élèverait le coût total de l'instauration du revenu de base et quels sont les modes de financement envisagés ?

En 2016, la Fondation Jean-Jaurès testait trois scénarios (finançables chacun selon un schéma précis) ; tous reposent sur le versement d'une allocation à chaque individu de la naissance à la mort. Dans le premier, le montant de cette allocation est de 500 euros par mois, son coût net s'élève à 360 Mds, financés par les cotisations des branches Famille et Maladie (mais pas la branche Vieillesse) et une augmentation des prélèvements fiscaux de 38 Mds. Dans le deuxième scénario, le montant du revenu de base est de 750 euros, soit une dépense de 504 Mds d'euros financée par les dépenses actuelles de protection sociale. Enfin, dans le scénario 3, le revenu de base s'élève à 1 000 euros, pour une dépense estimée à 675 Mds. Il conviendrait, alors, pour financer l'ensemble d'ajouter 153 Mds de prélèvements obligatoires aux prestations sociales mobilisées.

D'où cette conclusion : sans la réallocation totale ou partielle des aides et des prestations sociales existantes, le financement du revenu de base est impossible...

Certes ses partisans avancent d'autres pistes (l'endettement public, l'impôt, la création monétaire, la taxation des transactions financières, l'accélération de la fiscalité écologique, la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, la taxation des robots, une réforme fiscale de grande ampleur...), mais il faut se rendre à l'évidence : elles seront plus difficiles et surtout beaucoup plus longues à mettre en œuvre.

Votre conclusion n'est donc pas très favorable à l'instauration d'un revenu de base...

Que ce soit l'objectif recherché par les tenants de l'ultralibéralisme, ou qu'il s'agisse de la conséquence fortuite d'une proposition formulée par une gauche à court d'idées et ignorante de son histoire, le revenu de base aboutirait à l'achèvement – au sens de sa disparition et en aucun cas de son accomplissement – de notre système de protection sociale qui a fait ses preuves, mais qui ne parvient pas à répondre aux enjeux de notre monde. D'où ma proposition de réfléchir à la manière de l'améliorer plutôt que de se lancer dans l'aventure risquée du revenu de base. Cela passerait par la prise en compte de nouveaux risques, comme le risque écologique, par une réforme de son financement et un mode de gestion qui associe les assurés. Des pistes existent et certains y travaillent, comme Elçi Laurent, auteur de *Le Bel avenir de l'État Providence*. ■

Propos recueillis par Nicolas Palumbo.

(1) *Par le revenu de base, achever l'État providence*, Institut de recherches économiques et sociales, 2019.



Mgr le comte de Paris a publié le 25 juin une tribune (1) où il rend hommage aux combattants de mai et juin 1940 et rappelle les faits d'armes de nos armées. Nous sommes heureux de la faire partager à nos lecteurs.

Hommage aux combattants de 1940



DR.

La France commémore les batailles perdues de 1940. Dans la mémoire nationale, ce sont les mots et les images du désastre qui s'imposent : la percée de Sedan, les plages de Dunkerque, les routes de l'exode, la signature de l'armistice.

Sur cette dure réalité, un trop plein d'idées reçues a été déversé dès juillet 1940 et bien après la guerre. Aujourd'hui encore, l'histoire de la première bataille de France reste encombrée de clichés et d'erreurs de perspective. Ceci malgré les travaux des historiens français et étrangers qui ont, au fil des années, détruit la légende noire de cette déroute.

En hommage aux combattants de 1940, je veux rappeler des vérités qui gagneraient à être mieux enseignées et commémorées.

Ces vérités appartiennent à l'histoire de la Maison de France, puisque mon grand-père le comte de Paris s'était engagé dans la Légion étrangère en juin 1940 pour combattre l'ennemi. C'était pour lui la seule manière de servir, faute d'avoir été accepté dans l'armée française en raison de la loi d'exil – qui n'avait pourtant pas empêché le gouvernement de l'envoyer en mission diplomatique en Italie, Grèce, Bulgarie et Yougoslavie pendant la drôle de guerre !

Ces vérités appartiennent à l'ensemble des Français, qui peuvent regarder avec fierté ce moment tragique de leur histoire. Le peuple français n'était ni résigné ni amolli, mais résolu. Notre pays, sorti grandi après le traité de Versailles, se trouvait en 1940 face à un nouveau monde où la diplomatie ne faisait plus effet. Mais la France se réarmait depuis 1935 et elle disposait en mai 1940 d'une excellente artillerie, d'une flotte puissante, de divisions blindées bien équipées et supérieures à celles des Allemands, d'appareils de chasse et de bombardement remarquablement efficaces. Il est vrai que certains d'entre eux étaient anciens et que nos chars présentaient des défauts, mais notre production de guerre venait compenser rapidement nos faiblesses.

La puissance de notre appareil militaire et la combativité des soldats français, tout comme celle de nos alliés, se sont véri-

fiées dans les combats acharnés de mai et de juin – sur le territoire belge lors des batailles de Hannut et Gembloux, à Stonne dans les Ardennes, à Moncornet et devant Dunkerque, sur l'Aisne, la Somme et la Loire, en Norvège, dans les Alpes face aux Italiens. En quarante-cinq jours de combats, près de cent mille de nos soldats sont tombés au champ d'honneur – deux à trois fois plus que nos pertes moyennes pour une période équivalente pendant la Première Guerre mondiale. Les généraux allemands reconnurent que les Français s'étaient battus « comme des lions » selon la formule de l'un d'entre eux.

L'offensive allemande du 10 mai est l'acte final d'une tragédie qui trouve son origine dans la doctrine défensive de l'État-Major et dans une diplomatie timorée. L'idée de la « guerre éclair » a, en somme, empêché notre armée de combattre encore, alors qu'elle en avait la possibilité, sur le sol métropolitain ou depuis l'Afrique, avec l'appui de notre marine intacte et des forces subsistantes de notre aviation.

Mais la guerre est aussi un acte politique, et il faut un gouvernement pour la gagner. En 1940, la France ne manque pas d'hommes politiques de bonne stature, mais aucun ne devient l'homme du recours pour la nation en péril alors que Winston Churchill, dans un pays où les élites expriment des doutes et connaissent des conflits semblables à ceux qui traversent nos milieux dirigeants, s'impose comme chef politique d'une guerre qu'il pense déjà à l'échelle du monde.

Le général de Gaulle entre trop tard au gouvernement, et à un rang trop modeste pour y jouer le rôle salutaire qui commencera d'être le sien, douze jours plus tard, à Londres. Sa tradition familiale, son expérience d'officier, ses réflexions sur l'histoire lui montrent le chemin : si la guerre est un acte politique, il faut que celui qui incarne cette politique la confirme ou affirme sa légitimité par son entier dévouement à la patrie et par l'inflexible rigueur de ses choix. Le pouvoir est une épreuve pour soi-même, qu'il faut savoir affronter dans l'espérance à l'heure des grands périls. ■

JEAN, COMTE DE PARIS.
Domaine de Dreux, le 25 juin 2020.



En photo : sous-Lieutenant Soulet (sort inconnu), sergent-chef Dumay (mort pour la France le 15 juin près de Montsuzain), adjudant Lévasseur (mort pour la France le 12 juin 1940 à Mourmelon).



DK.
Henri, comte de Paris (1908-1999).

Le « Prince rouge » au service de la France et des Français (1926-1940)

Henri, comte de Paris et son père, le duc de Guise, redonnèrent à la Maison de France, dès les années 1920, son indépendance politique et ses moyens d'agir, au seul service de l'intérêt national.

À la mort de Philippe VIII (1869-1926), chef de la Maison de France, son cousin Jean III, duc de Guise (1874-1940), hérite des charges et obligations du royaume. À 18 ans, son fils Henri (1) subit la dure loi d'exil qui chasse de leur pays les descendants dynastes de la famille capétienne. Toute la famille s'installe au Manoir d'Anjou (Belgique). Le jeune prince, qui suit les cours de l'Université de Louvain en mathématiques, puis en droit, est accompagné de précepteurs. Immédiatement, l'Action Française de Charles Maurras et Léon Daudet cherche à lui imposer des hommes à sa dévotion. D'abord l'abbé Louis de Dartain (2), à l'époque farouche défenseur du maurrassisme, puis le général de Gondcourt, mais aussi Charles Benoist (1861-1936), un grand serviteur de l'État, rallié à l'opposition royaliste (non maurrassienne) en publiant *Les Lois de la politique française* (1928), qui devient l'un des livres de chevet du jeune prince. À vingt ans, Henri est titré, par son père, comte de Paris, titre qu'il portera jusqu'à sa mort.

Avec l'Action Française, la Maison de France entretient des rapports tumultueux. Après de premiers contacts empreints de respect mutuel, les relations se dégradent lorsque que le duc de Guise

souhaite créer une presse royaliste libre et lorsqu'il cherche à relancer les Comités royalistes en 1928. Les maîtres à penser du mouvement maurrassien n'apprécient pas du tout ! La crise va couvrir jusqu'en 1934. Dès la fin février, après l'échec du mouvement antiparlementaire, le duc de Guise s'oppose directement à l'AF. Son fils lance un mensuel, *Question du jour*, que Maurras tente de maintenir loin de la politique, considérant qu'il n'appartient pas aux princes d'avoir une orientation différente de la sienne. Le prince lance alors la publication, en 1936, du *Courrier Royal* et rassemble une équipe de rédacteurs, dont Pierre Longone et Pierre Delongraye-Montier qui seront les chevilles ouvrières de ses aventures journalistiques avant et après la guerre. Dès la parution du premier numéro, l'AF condamne l'initiative : elle réclame pour elle-même l'indépendance politique, mais la refuse au Prince. Attitude que les maurrassiens maintiendront coûte que coûte jusqu'à la publication de *Votre Bel aujourd'hui*...

La coupe est pleine lorsque le comte de Paris décide d'organiser des groupes de vendeurs volontaires et de nommer des responsables dans chaque province. L'un des dirigeants de l'AF, Georges Calzant n'hésite pas à interdire aux Camelots du

roi (1936) « de s'occuper ou de prêter mains fortes aux salauds (sic) du *Courrier Royal* ». Il est évident que cette attitude n'arrange en rien les rapports de la famille royale avec le mouvement Maurras. Mais, au fond, c'est une évidence que la tradition royale n'a pas pour axiome fondamental l'antiparlementarisme, ni l'antisémitisme, ni l'opposition à la franc-maçonnerie, et encore moins le rejet des étrangers. Trop d'immigrés, trop de juifs, ont servi le royaume, depuis son origine, pour que l'héritier leur refuse la France.

Alors que Charles Maurras et Léon Daudet venaient régulièrement rencontrer la famille de France, les visites deviennent rares. En outre le prince Henri accueille de son côté de très nombreux jeunes gens, d'Action Française ou non. Il a d'ailleurs déjà publié un livre sur *La Maîtrise de l'Air* (1933) et un *Essai sur le gouvernement de demain* (1936). Il récidive l'année suivante avec *Le Proletariat*. En 1936, il approuve certaines réformes sociales du Front populaire : congés payés, augmentation des salaires, quarante heures, etc... Pour les gens d'AF, Henri, comte de Paris, est devenu le Prince rouge !

La rupture est consommée, le 22 novembre 1937, lorsque le duc de Guise fait éditer son manifeste qui sépare la po-

litique de l'Action Française de celle de la Maison de France. Charles Maurras répond le lendemain. Le jeune comte de Paris organise une conférence de presse, en Suisse, pour réaffirmer la position de la famille de France et même aller plus loin en condamnant la Politique et la doctrine de l'Action Française.

Malheureusement de l'autre côté du Rhin le « petit caporal » s'est emparé du pouvoir et décide d'étendre ses griffes sur l'Europe centrale. En 1938, face aux prétentions nazies, à Munich, le 29-30 septembre, la République française, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie signent des accords qui doivent garantir la paix tout en laissant le Reich poursuivre ses conquêtes... Et, pour une fois, Charles Maurras et son mouvement sont au diapason. Défenseur des accords de Munich il dénonce les bellicistes qui osent affirmer qu'il faut faire la guerre maintenant ! Quelques royalistes, quelques hommes politiques de droite, de gauche, et le parti communiste (Hitler et Staline n'ont pas encore signé le pacte germano-soviétique en août 1939) tentent inlassablement d'alerter le pays.

Magistralement, le comte de Paris va intervenir. Bien qu'il subisse la loi d'exil, le jeune prince décide de tenir une conférence de presse dans son pays. L'affaire est bien organisée, puisqu'il pilote lui-même son avion jusqu'aux frontières de Paris, près de Pontoise, chez Louis Emery, où l'attendent une quinzaine de journalistes qui viennent d'être « kidnappés ». Comme le raconte le lendemain *Paris-Soir* (22 octobre 1938) : « *Malgré la loi d'exil, le comte de Paris revient en France pour lancer une proclamation. Il arrive secrètement en avion aux environs de Paris, prend une coupe de champagne avec les journalistes convoqués et repart aussitôt par la voie des airs.* » Il est venu simplement dire ce qu'il pense des accords : « *Le diktat allemand est une humiliation sans précédent dans notre histoire* » et il poursuit sa conférence en nommant les responsables, militaires, politiques, etc. La République française n'apprécie pas du tout et proteste auprès du Royaume de Belgique, mais le Prince n'a transgressé aucune loi belge...

La guerre est là, suspendue au bon vouloir des nazis, puisque les nations libres choisissent la passivité. En attendant, le comte de Paris reçoit, de son père, mission d'aller à Rome pour réconcilier les monarchistes français avec le nouveau pape. Le 20 mars 1939 la famille de France est reçue par Pie XII, la levée de l'excommunication de Charles Maurras et de l'Action Française suit peu après, le 5 juillet.

À l'aube de la guerre, le duc de Guise reprend prudemment le chemin du Maroc pendant que le comte de Paris accompagne sa femme et ses cinq enfants au Brésil. Son retour coïncide avec la déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni. Le comte de Paris, qui vient d'avoir 32 ans, souhaite s'engager dans l'armée française. Il écrit au président Lebrun, qui refuse



Juin 1940. Le comte de Paris s'engage dans la Légion étrangère, sous le pseudonyme de Robert Orliac.

poliment. Peu après, il reçoit la visite du colonel André Brouillard (3), des services secrets français, qui lui propose de partir en mission pour son pays. Comme son père le duc de Guise, en 1915, lors de la Grande Guerre, à qui l'on a refusé son engagement dans l'armée et qui s'était vu confier, par le gouvernement, une mission secrète auprès de son cousin Ferdinand I^{er} de Bulgarie. Vingt-cinq ans après, son fils repart dans les Balkans au service de la France.

Il passe par Rome pour voir sa sœur Anne, mariée au duc d'Aoste, vice-roi d'Éthiopie, et tente de convaincre le roi d'Italie et le comte Gian Galeazzo Ciano, gendre de Mussolini, de renouveler l'alliance de la Première Guerre mondiale avec la France et l'Angleterre. Si le roi semble prendre ce parti – ce qui lui permettrait de renverser le dictateur – Ciano n'a pas le courage d'affronter son beau-père.

Puis, il part en Yougoslavie où il est reçu par le régent, le prince Paul Karađorđević. Peu après, ce dernier rencontre Hitler et signe le 25 mars 1941 l'alliance avec le Reich. Immédiatement, les généraux et le jeune roi, Pierre II, le désavouent et dénoncent cette alliance... L'armée royale serbe, sous la conduite du général Draža Mihailović, est la seule de tout le continent qui, du début à la fin de la guerre, lutte officiellement contre l'Allemagne nazie.

Le comte de Paris poursuit ses visites par la Grèce, qui est dirigée par Ioannis Metaxas. Ce dictateur est plutôt germanophile, mais son pays est sous la protection du Royaume-Uni, ce qui l'oblige à louter. Le roi Georges II, qui soutient Metaxas, reste lui aussi indécis... Henri profite de son voyage pour revoir sa sœur Françoise, mariée à Christophe de Grèce, oncle de Georges II. Le royaume des Hellènes est envahi par l'Italie fasciste en octobre 1940, l'armée royale résiste, ce qui contraint la Wehrmacht à intervenir en 1941 et à s'enliser...

Le prince poursuit sa mission par la Bulgarie où il est reçu par le roi Boris III. Il va

rester près d'une semaine à Sofia. Suite à l'engagement de ce pays dans le camp allemand, lors de la Grande Guerre, le roi Ferdinand a été contraint d'abdiquer. Son fils Boris réussit, en 1935, à déjouer un coup d'État militaire. Il cherche à se rapprocher des puissances occidentales tout en commerçant avec son voisin, le Reich nazi, qui lui impose le Pacte tripartite. Pourtant le roi refuse l'entrée en guerre et l'application de lois antisémites. Après une entrevue orageuse avec Hitler, il décède « opportunément » d'empoisonnement le 23 août 1943...

De retour en France, Henri d'Orléans rédige son rapport pour Daladier où il propose de venir en aide aux pays des Balkans, sans ignorer qu'il faudrait, alors, déclarer la guerre à l'Italie. Ce rapport est vite oublié.

Après un aller-retour à Londres, il est de nouveau contacté par le colonel Brouillard qui lui demande de sonder Léopold III, le roi des Belges, qui vient de proclamer la neutralité de son pays tout en mobilisant ses concitoyens. L'armée française souhaite établir des contacts d'états-majors - ce que le roi et son Premier ministre, Paul-Henri Spaak, ne peuvent accepter sans déclarer la guerre. Une nouvelle fois, les services secrets reviennent vers le comte de Paris pour lui demander de repartir vers l'Italie afin de rencontrer le roi Victor-Emmanuel. Le Prince est de nouveau à Rome. Il passe au Vatican, où il apprend la date du début des hostilités. Mais, du côté de Ciano, la situation ne change guère. Le comte de Paris profite de la proximité géographique pour faire un nouveau saut à Belgrade, sans meilleur résultat.

À son retour, il décide de s'arrêter à Paris chez Gabriel Leroy-Ladurie. C'est là qu'Édouard Daladier lui fait demander de retourner en Italie pour convaincre le roi de passer du côté français, allant jusqu'à proposer à l'Italie fasciste de lui laisser les mains libres en Yougoslavie... Le prince fait dire à Daladier qu'il ne peut faire cette démarche, contraire à l'honneur et bien inutile de toute manière.

Mais la vraie guerre arrive ! La Hollande, la Belgique, malgré leurs défenses héroïques, sont conquises. Dunkerque devient le dernier quai d'embarquement pour l'Angleterre grâce à l'action sur mer de l'amiral Charles Abrial et à la résistance des troupes du général de Fornel de la Laurencie. Une fois encore les généraux royalistes ont tout donné pour sauver la France de la débâcle.

La République change de président du Conseil. Le prince, par l'intermédiaire de la comtesse de Porte, la maîtresse de Paul Reynaud, obtient l'autorisation de servir sous les drapeaux... mais dans la Légion Étrangère. Avant de quitter Paris, il souhaite rencontrer Charles Maurras. Ce dernier refuse catégoriquement en affirmant : « *Dites au prince que j'ai à défendre l'héritage contre l'héritier.* » Le prince apprendra, par la suite, que Winston Churchill a souhaité le rencontrer. Trop tôt ? Ou trop

tard ? Le 10 juin 1940, le soldat de deuxième classe Robert Orliac « *muni d'un billet de troisième classe, d'une musette avec les affaires minimum...* » arrive au camp de Satonay (près de Lyon). Le prince ne va pas beaucoup combattre puisque rapidement l'armée française est refoulée vers le sud. Après quelques péripéties, Orliac arrive à Aix-en-Provence, apprend la nomination de Pétain par le président Lebrun, et, par hasard, entend l'appel du 18 juin. Toujours sous les drapeaux, à la mi-juillet, le prince prend contact avec le généralissime Maxime Weygand, puis le soldat Orliac est démobilisé à la fin du mois.

Début août à Marseille, le Prince renoue avec certains de ses amis. Il nomme ses représentants en zone vichyste comme en zone occupée et leur envoie ses consignes : « *En tout, agir en Français et par tous les moyens créer une opposition à l'envahisseur (...)* La résistance doit être progressive et généralisée (...) Leur mission doit être de préparer l'atmosphère pour une guerre de chouannerie (...) Il y a mille moyens de gêner l'envahisseur afin de préparer le "climat" pour une guérilla qui, elle, sera déclenchée au moment voulu. » (4)

De Larache, au Maroc, le duc de Guise fait parvenir au général de Gaulle toute sa confiance et son accord (5) pour la France Libre. Ce sera le dernier acte politique de l'héritier, puisque, peu après, il tombe malade. Son fils n'a que le temps de rejoindre ses parents. Le 25 août 1940, le duc de Guise, âgé de 66 ans, meurt en exil. De nombreux services funèbres, pour le repos de l'âme de l'héritier du trône, ont lieu en France, comme à Toulouse, le samedi 14 septembre, en la cathédrale Saint-Étienne, sous la présidence effective de l'archevêque, Monseigneur Saliège, mais aussi à Londres en présence du général de Gaulle. Henri, comte de Paris, devient le chef de la Maison royale et hérite des charges et obligations du royaume de France. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(1). Henri, comte de Paris est un Bourbon-Orléans. Il descend d'Hugues Capet, de Saint Louis, de François Ier, d'Henri IV, de Louis XIII, de Monsieur frère de Louis XIV, de Louis-Philippe.

(2). Louis Charles de Dartain est né en 1881 à Alger. Devenu prêtre, il s'engage dans la Grande Guerre, puis fonde les aumôneries du front. Dans les années 1930, il organise le mouvement royaliste en Alsace. Il participe à la première réunion de résistants au Gabastou, début juillet 1940 et prend contact avec de Gaulle. Aumônier des Forces Françaises Navales Libres, il s'occupe du futur amiral Philippe de Gaulle, le fils du général.

(3). André Brouillard est un officier du contre-espionnage français qui participera à la résistance avec Hubert de Lagarde. Il est aussi l'écrivain Pierre Nord, qui écrira de très nombreux livres d'espionnage.

(4). Lettre à Pierre de La Rocque du 22 août 1940.

Bibliographie :

- Henri Comte de Paris, *Au service de la France, mémoires d'exil et de combat*, Atelier Marcel Jullian, 1979.
- Philippe Vimeux, *Le Comte de Paris ou la passion du présent*, Centre d'études de l'Agora, 1975
- Bruno Goyet, *Henri d'Orléans, comte de Paris (1908-1999). Le prince impossible*, Odile Jacob 2001

Hommage au duc de Guise

Le texte qui suit a été publié par Bernanos dans le quotidien brésilien *O Jornal*, le 12 septembre 1940, sous le titre « O Duque de Guise ». C'est en des termes particulièrement émouvants que le vieil écrivain évoque, du fond de son exil brésilien, la Maison de France, source de fidélité et d'espérance après l'effroyable désastre. À l'image du vieux prince qui s'incline, puis disparaît avec noblesse devant le destin de son pays, succède celle du jeune prétendant, porteur des aspirations d'une France neuve, débarrassée de ses barbons et de ses vieillards précoces.

La mort de Mgr le duc de Guise a eu la simplicité et la dignité de sa vie. L'historien passionné de l'Armée française ne pouvait guère souhaiter survivre à la déroute des régiments illustres, incontestablement les plus anciens et les plus glorieux de l'Europe, à la fuite mystérieuse, incompréhensible, spectrale, des drapeaux légendaires le long de toutes les routes de France. Peut-être avait-il prévu ce désastre, mais il ne pouvait pas l'attendre, il ne pouvait y conformer son cœur. Comme la plupart des princes de sa Maison, il était de formation et d'humeur libérales, modéré par goût, mais aussi par devoir d'État, par vocation royale, car le premier dessein de nos princes – Orléans ou Bourbon –, et on peut dire leur constante obsession depuis 1793, a été de refaire chez nous l'unanimité prodigieuse des Fêtes de la Fédération – brisée quelques mois plus tard, hélas ! –, de réconcilier les Français. « *Ensemble et quand vous le voudrez, disait Henri V vers 1875 aux ouvriers parisiens, nous reprendrons le grand mouvement de 1789.* » Il est certain que l'expérience de nos discordes et le souvenir du mal qu'elles avaient fait à son pays devait développer chez Mgr le duc de Guise une indulgence naturelle, si dépouillée de toute amertume, qu'elle pouvait passer pour de la résignation. Mais notre déroute était le seul malheur auquel il était incapable de se résigner, et qu'il n'avait pas le droit d'absoudre. Cette catastrophe démesurée, ce drame hagar, était fait pour briser une âme haute et fière, un cœur discret, silencieux. Le vieux Prince lui a néanmoins survécu quelques semaines, comme pour témoigner ainsi qu'il ne refusait pas de le regarder en face, qu'il ne lui faisait pas baisser les yeux. Puis il est rentré dans la mort, comme dans le seul repos qu'il pût accepter sans remords.

L'un des privilèges de la monarchie est de se rajeunir d'elle-même, à chaque nouveau règne. Un futur ministre a beaucoup de chance, s'il accède au pouvoir avant la soixantaine. Si François I^{er}, Louis IX, Henri IV, Louis XIV avaient dû patienter aussi longtemps, ils n'eussent apporté à la

France qu'une expérience désabusée des hommes, de la vie, de l'amour et de la gloire. C'est à ses jeunes rois que mon pays doit d'avoir une histoire si romanesque, qu'elle faisait dire au vieux puritain Gladstone que ce n'était pas une histoire sérieuse. Une histoire que les petits garçons de notre race lisent comme un conte et qui fait rêver les petites filles, une histoire dont toute la grandeur reste toujours à la portée des cœurs d'enfant. Le peuple le moins pharisien du monde mériterait d'avoir des maîtres aussi jeunes que lui.

Il est inévitable, et même souhaitable, que les peuples se trompent parfois, car les peuples, comme les individus, pourvu qu'ils soient de bonne race, tirent souvent merveilleusement parti de leurs fautes. Mais les fautes ne portent chance qu'aux jeunes, elles aigrissent et durcissent les vieux, qui d'ailleurs vivent rarement assez longtemps pour en subir les conséquences. Heureux les peuples et les rois assez jeunes pour faire des bêtises de jeunesse ! Les jeunes ont des passions, les vieillards des vices, et ce ne sont pas les imprudents qui perdent le monde, mais les cyniques et les avarés.

Un étranger, même s'il sait parfaitement notre histoire, peut difficilement comprendre à quel point notre monarchie est restée jeune, est restée jusqu'au bout sous le signe de la jeunesse. Certes, les institutions étaient vénérables, mais le personnel se renouvelait sans cesse. Le XIX^e siècle, qui nous a donné des institutions nouvelles, en a toujours confié la garde à des barbons. J'ai écrit bien des fois, depuis vingt ans, qu'on avait livré la France aux vieillards. Leur influence était si grande, qu'elle a marqué la génération d'après-guerre, dont je parlais l'autre jour, et qui était une génération de vieillards précoces, d'adolescents raisonnables. Il est bien émouvant de penser aujourd'hui que, si le vieux syndic de la faillite nationale sera bientôt centenaire, l'espérance française repose sur la jeune tête de Mgr le comte de Paris.

GEORGES BERNANOS.
Brésil, 12 septembre 1940.

Le corps politique de la reine



Le principe de succession de mâle en mâle conduit à négliger le corps politique de la reine de France, sa fonction éminente et le rôle parfois décisif qu'elle a joué dans notre histoire.

Dans l'ouvrage magistral qu'il avait consacré au corps du roi (1), Stanis Perez notait que « l'interaction entre le pouvoir royal et une certaine symbolique réginale » restait à étudier. Voilà qui est fait ! Le corps de la reine est scruté au fil d'un savant ouvrage (2) qui bouscule le discours sur le patriarcat, piétine la thèse des « deux corps » – qui ne vaut pas plus pour la reine que pour le roi – et disperse aux quatre vents de la littérature les diverses expressions du sentimentalisme.

Être reine, c'est une épreuve permanente, un sacrifice quotidien. On arrive, souvent très

jeune, de l'étranger, à la suite d'une négociation diplomatique et d'un choix « sur catalogue ». On est mariée à un homme qu'on ne connaît pas et qui se trouve être un puissant roi. Il faut lui plaire assez pour être engrossée, puis s'efforcer de le retenir. Il faut supporter de lourds tissus, un corset, des pierreries... On est sous le regard des médecins qui scrutent le moindre malaise et des courtisans qui guettent la moindre défaillance du corps, le moindre élan du cœur.

Le corps de la reine est au centre de toutes les attentions et de toutes les médisances parce que c'est un corps poli-

tique qui doit assurer charnellement la succession en donnant naissance à un enfant de sexe masculin. D'où le drame de la stérilité de la reine, de la défaillance physique du roi ou de son manque d'enthousiasme. La reine n'est pas une femme-objet, elle assume une fonction symbolique indispensable puisqu'elle assure la continuité de l'État. A ce titre, elle est couronnée sans qu'elle soit pour autant considérée comme l'égale du roi, seule personne à recevoir l'onction sacrale. En fait, on n'a jamais su comment rendre hommage à la reine, essentielle à la dynastie et pourtant seconde dans l'ordre des dignités...

Ces généralités ne sauraient faire oublier l'histoire des représentations et les transformations dans l'exercice de l'autorité royale. Le corps hiératique de la reine médiévale donne une image de pureté et c'est à la Renaissance qu'il devient ressemblant. La représentation héroïque de Marie de Médicis, casquée à l'antique, ne permettait pas d'imaginer que le corps d'une reine de France, Marie-Antoinette, serait réduit à l'état de dessins pornographiques annonçant la conception misogynne du pouvoir qui triomphe avec la Révolution française et qui se perpétue sous l'égide de Marianne.

Dans la monarchie capé-

tienne, la prétendue « loi salique » n'a pas été clairement fixée avant le XVI^e siècle et plusieurs reines ont joué un rôle politique éminent. Blanche de Castille a fermement gouverné le royaume pendant la minorité de Saint Louis et Catherine de Médicis assumait la charge de l'État dans une France en proie aux Guerres de religion. Manifestement, la féminité ne faisait pas obstacle à l'exercice du pouvoir dans notre pays, tandis que d'autres puissances européennes – la Suède, l'Espagne, l'Angleterre – considéraient les reines à l'égal des rois. Il est vrai, cependant, que la période d'absolutisme monarchique marque, à partir d'Henri IV, l'effacement politique de la reine de France, devenue la simple épouse du roi, la génitrice toujours indispensable mais exposée à la concurrence des maîtresses. Telle est la conséquence d'une passion exclusive de l'unité du pouvoir, indispensable aux yeux des rois pour rétablir, après les grandes périodes de troubles, l'unité d'un royaume qui est en train de devenir une nation. ■

BERTRAND RENOUVIN.

(1). Stanis Perez, *Le Corps du roi. Incarner l'État, de Philippe-Auguste à Louis-Philippe*, Perrin, 2018. Cf. l'article de *Royaliste*, n° 1158, du 1er janvier 2019, repris sur mon blog.

(2). Stanis Perez, *Le Corps de la reine*, Perrin, 2019.

Dans les revues

■ **Chine, Russie et Japon.** - La relation entre la Chine et la Russie est en apparence très étroite, fondée entre autres sur une commune résistance aux ambitions américaines. Pourtant, la revue *Conflicts* (1) montre que les choses sont plus compliquées. En effet, l'exploitation de la Sibérie orientale est une source d'inquiétude pour Moscou du fait de l'installation de populations et d'entreprises chinoises. Toutefois, pour François Thom, celle-ci ne doit pas être exagérée. Les entreprises chinoises hésitent beaucoup à investir dans une région où le retour sur investissement s'avère plus qu'incertain, sauf dans le domaine énergétique. Et on s'inquiète moins à Moscou des investissements chinois dans la région que du faible impact qu'auraient ceux-ci sur la diversification de l'écono-

mie régionale et sur la valorisation d'une région périphérique.

Un autre partenaire possible pour la Russie serait le Japon. Mais, comme le rappelle la revue *Diplomatie* (2), faute d'un accord de paix bloqué notamment par la question des îles Kouriles, aucun projet de coopération d'envergure n'est possible. Sous l'impulsion du Premier Ministre Shinzo Abe, le Japon garde des liens étroits avec les États-Unis sur le plan militaire et diplomatique et la Chine reste son premier partenaire économique. Cependant, la politique étrangère du Japon évolue en partie du fait des évolutions de la Chine et des États-Unis eux-mêmes. Ainsi la menace que font peser les ambitions de la Chine en mer de Chine du sud a poussé le Japon non seulement à renforcer son alliance militaire avec les États-Unis mais aussi à approfondir ses relations avec l'Australie et l'Inde et à favoriser un partenariat

à quatre (États-Unis, Australie, Inde, Japon). Le Japon a relancé en 2018 le Traité Transpacifique. Il s'est efforcé de dynamiser ses coopérations économiques et techniques avec les pays d'Asie de l'Est, inquiets des ambitions chinoises dans la région. Comme en Afrique, le Japon mise sur la qualité et la durabilité environnementale des projets qu'il soutient en insistant sur la qualité de ses investissements plutôt que sur leur nombre. En Afrique, il s'efforce de rattraper son retard sur l'Inde et la Chine, en s'efforçant d'attirer les entreprises japonaises et en montant des projets en partenariat avec d'autres pays, comme la France.

Comme le rappelle la revue *Conflicts* (3), Chine et Japon, avec d'autres, sont en rivalité pour le contrôle de l'espace Indopacifique, qui s'étend de l'Afrique de l'est au Japon, englobe deux océans et se présente de plus en plus comme un projet alternatif à celui, chinois, de

Route de la Soie. Pour Jean Honoré Noé, avec ce projet, « le regard américain se tourne désormais vers le Pacifique ». La France a de nombreux intérêts dans cet espace : 93 % de sa Zone Économique Exclusive s'y trouve avec 9 millions de km² et pas moins de cinq territoires français d'Outre-Mer. A la France de savoir jouer sa partition non seulement pour défendre ses intérêts mais aussi pour contribuer avec d'autres à la mise en place d'un multilatéralisme fondé sur la liberté des échanges, la sécurité des routes maritimes, le respect de la règle de droit. Encore faut-il qu'elle sache se doter des outils intellectuels, politiques, économiques et militaires adéquats.

(1). <https://www.revueconflicts.com/russie-extreme-orient-etranger-proche-etienne-de-floirac/>

(2). Revue *Diplomatie*, n°56, Grands Dossiers, mai-juin 2020.

(3). Revue *Conflicts*, n°27, mai-juin 2020.



par Gérard Leclerc

Se souvenir d'Étienne Gilson

Qui se souvient d'Étienne Gilson, en dehors du cercle des fervents de saint Thomas d'Aquin ? On sait, pour le moins, qu'avec Jacques Maritain, il fut à la source d'un courant appelé « néo-thomiste », qui eut une réelle influence dans la première partie du XX^e siècle, non seulement aux frontières de la philosophie et de la théologie, mais aussi dans l'ordre politique, en inspirant une certaine forme d'engagement des chrétiens. Mais, depuis la disparition des deux maîtres, il faut bien constater le quasi-effacement de ce courant même dans le cadre de l'Église catholique. Ce fut d'ailleurs une des tristesses de Gilson, au moment du concile Vatican II et aussitôt après, de voir contestée la référence à saint Thomas. Il fallait absolument renouveler le climat intellectuel, afin d'être en prise sur le monde moderne. Y a-t-on réussi ? C'est loin d'être évident. Quelle autorité s'est substituée à celle que les néo-thomistes avaient remise à jour ? Sûrement pas celle de Pierre Teilhard de Chardin, qui connut pourtant, quelques brèves années, une fortune étonnante, que Gilson et Maritain avaient vivement refusée.

L'un et l'autre n'étaient nullement prédisposés à se mettre à l'école de la pensée médiévale. Gilson, dans sa première jeunesse, est même tenté par ce qu'on appelle le modernisme et il est très proche d'un religieux étroitement associé à cette tentation du début du XX^e siècle, le père Lucien Laberthonnière. Lequel est farouchement opposé aux orientations que le pape Léon XIII a voulu imposer à l'Église entière, qui se recommandent du retour à saint Thomas d'Aquin. Gilson va rompre avec Laberthonnière en raison d'une recherche complètement personnelle. C'est l'étude de Descartes, dans un travail de nature purement universitaire, et on pourrait dire aussi laïque, qui va l'amener à redécouvrir à neuf la dépendance étroite de l'auteur du Discours de la méthode avec la pensée médiévale. Du coup, c'est cette pensée que Gilson va vouloir explorer dans toute son étendue en s'opposant à tous ses collègues de la Sorbonne. C'était presque un dogme de considérer qu'il y avait comme un grand vide entre les Grecs fondateurs de la philosophie et les modernes dont Descartes était l'initiateur. Grâce à une recherche inlassable, Gilson va se faire l'historien rigoureux de cet impensé médiéval, et la rigueur de ses travaux va assurer une totale résurrection à des penseurs méconnus et méprisés, tels saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin. Il va démontrer que ce dernier ne s'insère pas simplement dans la continuité de la scolastique, mais s'est affirmé au contraire par une rupture décisive.

En dépit de l'éloignement qui s'est créé depuis un demi-siècle, l'historien de la pensée qu'est Étienne Gilson demeure incontestable. Nul ne peut s'opposer à la réalité du continent qu'il a redécouvert. Cependant, le délaissement qu'il faut bien constater constitue une sorte d'offense qu'une conscience rigoureuse ne peut que déplorer. Et peut-être est-il nécessaire de faire revivre le personnage Gilson en même temps que son œuvre, qui serait à rééditer. C'est ce à quoi s'emploie un historien de la pensée qui appartient à une nouvelle génération. Florian Michel, qui enseigne à Paris I, s'est attaché à la publication des *œuvres complètes*, dont un premier tome est paru l'an dernier, aux éditions Vrin (1), comme il convient. Les habitués du cœur du Quartier Latin connaissent cette petite boutique sur la place

de la Sorbonne, qui perpétue, on pourrait dire miraculeusement, toute une tradition philosophique. Presque jusqu'au bout de sa vie, Étienne Gilson y eut son bureau, et ce n'est que justice que Florian Michel ranime son souvenir dans ces lieux mêmes où le maître déploya tout son génie. C'est ainsi qu'il a publié en 2018 « *une biographie intellectuelle et politique* » de l'intéressé, précieuse à tous égards.

Je suis obligé de reconnaître ma dette à ce sujet, car lecteur précoce des grands ouvrages d'Étienne Gilson, j'étais quasi ignorant de son parcours existentiel. Il me semblait qu'à la différence de Maritain, il avait échappé aux engagements militants, avec toutes leurs conséquences parfois cruelles. J'avais certes entendu parler d'un épisode pour moi très étrange où le philosophe s'était commis dans les colonnes du *Monde*, dans l'immédiat après-guerre, à soutenir une position neutraliste dans le cadre de la guerre froide qui sévissait en séparant vigoureusement les deux camps. Non seulement, Florian Michel m'a pleinement éclairé sur ledit épisode, mais il m'a permis de comprendre que tout au long de sa vie, Gilson avait été un militant ardent au service de ses convictions, notamment politiques. N'avait-il pas été un combattant de la Première Guerre mondiale, rescapé de Verdun, prisonnier en Allemagne ? Son biographe rappelle aussi un moment poignant de son parcours lorsqu'il constate en Ukraine les effets effroyables de la famine qui fera des millions de victimes. Non, cet homme-là est le contraire d'un intellectuel pur. C'est même un passionné, qui peut avoir parfois la dent dure. Je me suis souvenu de ce que Jean Guilton, qui l'admirait pourtant, avait raconté d'une de leur rencontre, où le cher collègue, lui avait indiqué que, dans sa situation, il n'y avait plus que le suicide à envisager. Je ne sais si Florian Michel connaît cette anecdote, au demeurant mineure, mais qui suggère la verveur du tempérament de ce Bourguignon peut-être un peu sanguin.

C'est la part du chercheur et de l'enseignant qui est d'évidence majeure et là-dessus cette biographie nous donne les renseignements nécessaires, surtout quant à l'importance de l'implantation américaine de son entreprise philosophique, avec la fondation d'un institut d'études médiévales à Toronto. Il ne faut pas oublier évidemment l'élection au Collège de France et tous les contacts que le penseur a entretenus avec les personnalités de son envergure, comme Henri Bergson, Marc Bloch et Lucien Febvre. Mais il ne faut pas omettre non plus la participation de Gilson aux origines de l'ONU, son passage au Conseil de la République, sa participation au MRP, sa collaboration importante à la presse. Sur la polémique à propos de l'Alliance atlantique, où il s'oppose à Raymond Aron, Florian Michel apporte toutes les précisions nécessaires. Il insiste aussi finalement sur ce qu'il appelle le moment conciliaire, celui de Vatican II, où le disciple de saint Thomas trouvera difficilement ses marques. En tout état de cause il nous fallait absolument cette restitution d'un itinéraire qui appartient à notre patrimoine national. ■

(1). Étienne Gilson, *Œuvres complètes, tome I, Un philosophe dans la Cité. 1908-1943*, Vrin, 2019.

Florian Michel, *Étienne Gilson, une biographie intellectuelle et politique*, Vrin, 2018.

BHL prend la gestion du covid en grippe

Avec *Ce Virus qui rend fou* (Grasset), Bernard-Henri Lévy a voulu décrire, à chaud, le « phénomène social » que constituait la crise sanitaire dont nous sortons à peine. Un essai ni fait ni à faire, qui constitue surtout un coup de gueule narcissique.

La parution d'un ouvrage de Bernard-Henri Lévy est toujours un événement. Pas tant dans le milieu académique, où il est superbement ignoré, que dans le landerneau médiatique. Depuis mai, le héraut grisonnant des Nouveaux philosophes s'offre aux caméras des chaînes d'information, aux micros des radios et aux colonnes des titres de presse. Il lui faut porter au monde un message à haute dimension contestataire : la crise du Covid-19 a révélé le manque de discernement d'un pouvoir politique qui s'est exclusivement reposé sur les médecins, sans voir qu'il mettait en péril non seulement l'économie mais aussi, notre chère, précieuse et inaliénable liberté. Telle est la thèse de *Ce Virus qui rend fou*, son court essai publié chez Grasset il y a quelques semaines. Ainsi synthétisée, que l'on apprécie ou non son auteur, celle-ci se défend. Il est vrai qu'un régime d'exception – l'état d'urgence sanitaire – a été imposé aux Français et à tant d'autres nations pour faire barrage à un virus dangereux mais dont la létalité était limitée, réduisant drastiquement l'activité humaine et les libertés. Il n'est pas faux non plus de relever que le politique s'est abrité systématiquement derrière le scientifique, au point de favoriser un débat hystérique sur le bien-fondé des expériences thérapeutiques ou prophylactiques (pour ou contre le port du masque ? pour ou contre l'hydroxychloroquine ?). L'angle d'attaque de BHL n'est pas impertinent. Mais la démonstration qui l'accompagne, en revanche, laisse le lecteur penaud, sur la forme comme sur le fond.

L'homme qui se cache derrière des noms

– Ces cent petites pages ajoutées à une bibliographie déjà trop longue offrent un condensé des faiblesses méthodologiques de leur auteur. Le plus tapageur des défauts de BHL est son usage excessif de la citation, sa boulimie de références. Jusqu'à la caricature, à chaque page, à chaque paragraphe de son propos, l'essayiste se dissimule derrière la pensée d'autrui. Il puise, œcuménique, dans le Talmud et chez Foucault, chez Levinas et chez Bossuet, chez Kafka et chez Aristote la matière qui lui permet d'appréhender la situation inédite que nous avons vécue. Invoquer est un art et gare à celui qui emprunte de travers ! Aussi, BHL fustige-t-il ceux qui ont eu l'audace d'extraire de son contexte une réflexion de Pascal (« *Tout le malheur des hommes vient de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre* ») pour affronter la douloureuse épreuve du confinement. C'est



mal connaître le savant clermontois, c'est mal lire son oeuvre ! Moins scrupuleux, pourtant, quand il s'agit de mentionner ses contemporains, l'auteur se laisse aller à tronquer allègrement les propos de Jean-Luc Mélenchon, François Ruffin ou Philippe Martinez, afin de dévoiler, croit-il, l'état d'esprit miasmatique de ces anti-mondialistes primaires. Pour qui aime les mots de l'esprit, un vieux proverbe africain serait de circonstance : « *Quand le singe veut monter au cocotier, il doit s'assurer d'avoir les fesses propres* »...

Décidément plus exigeant pour autrui qu'avec lui-même, BHL s'autorise aussi à comparer, avec une insistance lamentable, le confinement et ses défenseurs à l'Occupation et ses approbateurs. *No comment*.

L'homme qui aime tant se cacher derrière des noms, ose parfois se mettre à découvert pour céder à la jouissance d'une attaque *ad hominem*. Ainsi moque-t-il le calfeutrage vaticanaï du pape François en pleine pandémie. Ses prêches aseptisés s'éloignent du « *N'avez pas peur* » de son prédécesseur Jean-Paul II et effacent même « *l'image juive du Messie qui attend, aux portes de Rome, au milieu des scrofuleux* », blâme BHL. Si, à *Royaliste*, nous étions taquins, nous ne manquerions pas d'observer que le philosophe multimillionnaire, propriétaires de villas et de sociétés de gestions, s'écarte lui aussi dangereusement de l'image antique de Diogène devisant, à l'abri de son tonneau, au milieu des Athéniens. Passons. L'habit ne fait pas le moine, et tout l'ornement in-

tellectuel qui affecte la plume de l'auteur ne suffit pas à recouvrir les arrière-pensées que recèle son plaidoyer.

Un manifeste conservateur – *Ce Virus qui rend fou* entend défendre la liberté, l'intelligence sinon le simple bon sens face au totalitarisme scientifique et à la psychose virologique. Le numéro d'équilibre de l'auteur – à moins qu'il s'agisse d'expérimenter une alternative du désormais célèbre « en même temps ? » – rencontre vite l'aporie. Quand il confronte raison et émotion, liberté et autorité, il en arrête arbitrairement le contenu. La raison n'est qu'économique, surtout pas médicale. L'émotion engendre nécessairement la peur irrationnelle, non pas la prise de conscience. La liberté ? Surtout celle de voyager sans contrainte et de courir les dîners mondains. L'autorité ? Celle, illégitime et abusive, qui décrète le confinement, pas celle qui écrase les mouvements sociaux et ferme des lits d'hôpitaux. Le plaidoyer de BHL sonne faux car il est celui d'un homme qui a peur, bien qu'il s'enorgueillisse du contraire. L'essayiste pécore sur le courage de braver le Covid plutôt que de subir l'enfermement dans un loft parisien, privé de librairies et d'aéroports. Mais le voilà terrifié lorsqu'il prend conscience que des soubresauts de la pandémie pourrait naître une autre organisation de la société, inscrite dans une démondialisation respectueuse de l'écosystème et des travailleurs, économiquement plus égalitaire peut-être. La grande trouille de BHL, plus forte qu'une bête hypocondrie, est bien l'effondrement de « son » univers. *Ce Virus qui rend fou* est, littéralement, un manifeste conservateur.

Que le technocrate enserre le politique pour imposer le libre-marché est juste et progressiste. Que le médecin fasse de même pour protéger les populations, et voilà poindre l'hydre populiste. Gonflé jusqu'au bout, BHL affirme que les savants, parce que la science est incertitude, ne pouvaient cerner l'épidémie et son évolution, mais revendique comme une vérité évidente que le confinement n'était pas la réponse adaptée. À une question d'ordre sanitaire, il répond par un choix économique sous un biais idéologique, commettant la même erreur que ceux qui, aux commandes de l'État, ont tant affaibli le système hospitalier et aggravé les conséquences de l'épidémie... La sagesse, la vraie, la profonde, invite parfois à se taire ou, à défaut, à laisser la réflexion mûrir en s'offrant un recul. ■

CASIMIR MAZET.

Le symbolisme de la fleur de lys

Pour le royaume de France, la fleur de lys fut tout à la fois l'insigne du pouvoir et de la souveraineté, un symbole de pureté ou de virginité et une figure nourricière et féconde. Du foudre de Zeus au lys de Florence, voici pêle-mêle quelques pistes sur les origines de ce symbole.

Un signe de force qui relie nos rois au maître de l'Olympe. Au XIII^e siècle, le chroniqueur Guillaume de Nangis affirme que la fleur de lys (du latin *fluor lucis*, flot de lumière) serait venue de Grèce. Le pouvoir de Zeus, maître du ciel et chef des dieux grecs, est en effet symbolisé par la foudre, le feu du ciel. Il se manifeste par le tonnerre, parole du maître de l'Olympe, et par l'éclair, le flot de lumière, représenté par un objet, le foudre, qui a la forme de la fleur de lys héraldique.

De fait, au V^e siècle av J-C, le sculpteur athénien Phidias réalise pour Olympie une statue géante de Zeus, avec des foudres sur son manteau, assortis d'un trident et d'une couronne. Au II^e siècle de notre ère, le géographe grec Pausanias écrit que le manteau d'or de Zeus est brodé de « fleurs du lis ».

Selon la même tradition, les Byzantins considéraient leur Basileus comme le successeur de Zeus, le dépositaire de son pouvoir divin, la foudre, et de son



Variations autour du lys rouge : du lys de Florence à celui de la NAR.

manteau orné de foudres. C'est ce manteau qui servira pour le couronnement de Roger II, roi normand de Sicile, en 1130 à Palerme. Le roi de France, Louis VII, faisant halte en Sicile en 1149, y verra le vêtement « fleurdelysé », orné de foudres.

Dans le partage que les rois de l'Europe médiévale firent des attributs de Zeus, la fleur de lys reviendra ainsi au roi de France, qui disposera, sur sa couronne, son manteau, son sceptre et son épée, des foudres, symboles de puissance divine et de lumière étincelante. Le « semé de fleur de lys » figurera sur l'ensemble de son équipement militaire, symbolisant son pouvoir de « foudre de guerre ».

Un symbole chrétien associé à la Trinité et à la Vierge. Au XIV^e siècle, le théologien Raoul

de Presle évoque une autre tradition. Dans sa version de *La légende de Clovis*, il explique que le roi de France « porte les armes de trois fleurs de lys en signe de benoîte Trinité ; par l'ange de Dieu, elles furent envoyées à Clovis, premier roi chrétien, en lui disant qu'il fist raser les armes aux trois crapaulx que il portait en son écu et mettre en ce lieu les trois fleurs de lys ».

C'est son épouse, Clotilde qui aurait fait remplacer sur l'écu les crapauds, symbole diabolique, par les lys. Michel Pastoureaux affirme que « les origines franques ou mérovingiennes du blason royal d'Azur à trois fleurs de lis sont fausses ». Par contre, « Si le blason moderne des rois de France doit quelque chose à Clovis, c'est le nombre trois. » Le nom germanique Chlodowif (donnant Clovis, Ludovic, Loys,

Louis), signifie « illustre », « brillant », « combattant »... Le foudre de Zeus serait ainsi devenu la « fleur de Clovis », puis de Loys, et enfin la « fleur de lys », emblème du pouvoir royal.

Au Moyen Âge, on oublie peu à peu le foudre de Zeus, symbole païen. Le lys royal est associé à Jésus puis à la Vierge, objet d'un véritable culte. Symbole de pureté et de virginité, il deviendra la « fleur mariale ». La France, « fille aînée de l'Eglise », sera sous la protection de Marie, en la personne du roi, présenté comme l'élu du Ciel, lieutenant de Dieu sur terre. En novembre 1179, lors du sacre de Philippe Auguste, la fleur de lys mariale prend place dans les armoiries royales, sur le manteau et sur l'écu, semé de fleurs d'or. Le bleu royal, couleur du Ciel et de la Vierge, aurait été adopté en 1337 par la monarchie. En 1375 ou 1376, le semis sera remplacé par trois fleurs de lys d'un jaune doré sur champ d'azur, en référence à la « benoîte Trinité ». Au XV^e siècle, la fleur mariale, emblème des rois, deviendra celui de l'État.

Un symbole de fécondité et d'immortalité. Dans sa *Mythologie des plantes*, le poète italien Angelo de Gubernatis (1840-1913) affirme « que le lis est un symbole de la génération, ce qui l'aurait fait choisir par les rois de France comme symbole de la prospérité et de race ». La fleur, par sa fonction génératrice, illustre le souci des rois français de multiplier leur descendance afin d'assurer leur succession. Il symbolise ainsi l'immortalité de la monarchie française. Deux rois de France choisiront une épouse dans la famille florentine des Médicis : ce sera Catherine pour Henri II et Marie pour Henri IV. Or la ville de Florence a comme emblème une fleur de lys rouge avec des boutons entre ses fleurons. Ce lys est dit « Fleuri » ou « Florencé ». Les rois de France, comme les princes florentins, voyaient dans la fleur de lys une allégorie de la fécondité. Deux familles, partageant le même symbole, se sont rapprochées... et ont assuré la succession au trône de France...

PATRICK SIMON.

Lecture

■ **L'aurore et le crépuscule** - L'âge d'or du parlementarisme : c'est en ces termes que, Jacques Julliard il y a trente ans, présentait la Restauration (1814-1830). C'est à sa redécouverte que nous invite Emmanuel de Waresquiel, dans un ouvrage qui reprend des articles déjà publiés plus un inédit et qui mêle approche chronologique et approche thématique. L'auteur nous offre tout au long de son livre une saisissante galerie de portraits des différents protagonistes de cette période : les membres de la famille royale, comme Louis XVIII et Charles X, les deux fils de ce dernier, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, mais aussi les principales personnalités politiques de la période : Talleyrand, le duc de Richelieu, le comte de Villèle

entre autres. À côté des portraits individuels, on trouve aussi des portraits de groupe comme celui des doctrinaires, ou celui des historiens. Il peut s'agir encore d'un pan entier de la société, comme ce peuple royaliste dont l'auteur s'efforce de décrire les structures et les motivations. Car il y a bel et bien un peuple royaliste, attaché aux Princes, que ce soit, au début de la Restauration, pour refuser le retour de Bonaparte en 1815, ou pour manifester son refus de la révolution de juillet 1830. Chaque portrait a pour fonction non seulement d'éclairer un personnage mais surtout d'éclairer une période. L'ouvrage, en effet, n'est pas une simple narration de la Restauration mais une explication de ses moments-clés afin d'en mieux percevoir la spécificité, moments dans lesquels s'inscrivent les différents personnages évoqués. Une

mention particulière doit être faite pour l'article sur l'épisode Louvel qui permet de replacer l'assassinat du duc de Berry en 1820 dans son contexte politique, social, moral et intellectuel, dans sa dimension nationale et européenne et pour sa tonalité crépusculaire. La partie thématique permet de donner à cette séquence politique son caractère, ses constantes et ses fractures et de comprendre son échec final. Le chapitre conclusif est une réflexion stimulante sur la révolution de juillet 1830, sur sa portée et son ambiguïté, sur les faiblesses du régime à venir : la monarchie de Juillet. Un grand ouvrage en somme, une invitation au voyage, de l'aurore au crépuscule de la Restauration.

MARC SEVRIEN.

Emmanuel de Waresquiel, *Penser la Restauration. 1814-1830*, Tallandier, coll. Texto, 2020.

Le mouvement royaliste

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (5)

Jacques Vaillant de Guéllis

À côté de la résistance intérieure et de la France Libre, certains royalistes firent le choix de servir au sein des services de renseignement britanniques, particulièrement efficaces en France occupée.

Dès juillet 1940, Winston Churchill, crée, parallèlement au vieux service de renseignements anglais (le MI 6, créé en 1909) un organisme très particulier, le Special Operations Executive (SOE), à qui il donne comme objectif de « *coordonner toutes les actions entreprises contre l'ennemi sur le continent par les moyens de la subversion et du sabotage* ». Ce service va s'étendre sur toutes les zones de guerre en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, ... jusqu'à sa dissolution en 1946. Le SOE dispose dès l'origine d'une section F qui va agir directement dans notre pays et y organiser de très nombreux réseaux de résistance, malgré des relations souvent difficiles avec les services de la France Libre. L'un des premiers agents du SOE à être parachuté en France est un franco-anglais, Jacques Vaillant de Guéllis.

Les Vaillant de Guéllis sont une très ancienne famille française, que certains généalogistes font remonter au XIII^e siècle. Elle va prendre ses aises à partir du XVI^e siècle (au service du roi évidemment) et sera ruinée par la Révolution. Au début du XX^e siècle, Raoul Vaillant de Guéllis s'expatrie et s'installe, pour faire le commerce du charbon, dans le comté de Glamorgan (sud du Pays de Galles), où naît, en 1907, son fils Jacques. Celui-ci fait de bonnes études en Angleterre puis son service militaire en France. Il travaille ensuite au service public de *l'Herald Tribune*. Jacques vit entre Paris et Londres mais passe ses vacances dans la propriété familiale, près de Sancerre. Lors de ses séjours en France, il lit *l'Action française* et s'engage aux Camelots du roi.

En septembre 1939, Jacques Vaillant de Guéllis rejoint son unité à Orléans. Parfaitement bilingue, il est affecté auprès de l'armée britannique, en qualité d'officier de liaison, et fait fonction d'interprète au Quartier général de Lord Gort.



Le major Jacques Vaillant de Guéllis fut un des as du SOE britannique (Croix de guerre 1939-1945, Military Cross, Ordre de l'Empire britannique).

Lors de la débâcle, il suit son régiment vers le midi, est démobilisé et cherche à rejoindre Londres. Réfugié à Marseille en décembre 1940, il aurait pris contact avec Jacques Renouvin et Ferdinand Paloc qui organisent le passage des soldats alliés vers l'Angleterre, via l'Espagne.

De retour à Londres, il est recruté par la section F du SOE comme briefing officer, (chargé des cellules d'information). Par principe, comme officier d'état-major, il lui est interdit de partir en mission. Pourtant le service secret de Sa Majesté va faire une exception. Jacques Vaillant de Guéllis est parachuté sur la terre de ses ancêtres dans la nuit du 6 au 7 août 1941. Il y rencontre Pierre de Vomécourt (SOE) et le député socialiste Max Hymans, qui vont lui permettre de créer un réseau SOE (Autogiro). Hymans enrôle de nombreux SFIO, dont Jean Pierre-Bloch (1) qui a raconté sa rencontre avec Vaillant de Guéllis à Châteauroux : « *Il me serra le bras rapidement. De nouveau, nous déambulâmes, lentement, en fumant une cigarette exquise dans cette très belle nuit. Je regardai son livre : - Que portez-vous là ? - C'est La France seule. - de Maurras ? - Oui ! Je suis un*

ancien Camelot du roi, vous voyez que nous ne sommes pas précisément du même bord. Je suis encore royaliste, mais j'ai rompu avec l'Action Française. Je suis influencé par Bainville. - Pas moi ! » (2). Sa mission accomplie, Vaillant de Guéllis est exfiltré par avion Lysander, dans la nuit du 4 au 5 septembre.

En novembre 1942, il dirige la section F en Afrique du Nord. En contact avec le général Henry Martin et Paulin Colonna d'Istria, il est envoyé en Corse au printemps 43 (*mission Pearl Harbour*). Débarqués à Ajaccio par le contre-torpilleur Fantasque, le 17 septembre, de Guéllis et ses commandos participent à la libération de l'île de Beauté. Le 19 décembre, il est de retour à Londres, où il prépare le débarquement. De nouveau parachuté en France (*mission Tilleul*, 7 juillet 1944), il rejoint Bob Maloubier (3) du SOE et participe, à la mi-août 1944, à la libération d'Égletons (Corrèze).

Aller-retour à Londres, Jacques Vaillant de Guéllis rejoint la Section X puis une unité très secrète, le *Special Allied Airborne Reconnaissance Force*, qui parachute des investigateurs près des camps de concentration, pour retrou-

ver les agents du SOE encore vivants. Il est de nouveau parachuté, cette fois en Allemagne, le 8 mai 1945, après la capitulation, pour enquêter sur l'exécution d'un agent du SOE, Jack Agazarian, et de résistants allemands à Flossenbürg en Bavière. Le 16 mai, sa voiture est heurtée par un véhicule conduit par un allemand qui avait sévi à Flossenbürg... De Guéllis, blessé, est rapatrié en Grande-Bretagne où il décède le 7 août 1945, quatre ans et un jour après sa première mission en France.

Son chef à la tête de la section F, le colonel Buckmaster lui rendra hommage : « *Jack fut un homme qui inspirait la confiance, qui encourageait les douteux, et qui donnait l'exemple aux courageux... il fut essentiellement simple, de cette simplicité charmante et peu ordinaire qui déteste les vains mots et les tournures de phrases sans fond.* » ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Hélène de Suzannet)

(1). Jean Pierre-Bloch dénoncera l'entourage crypto maurrassien autour du général de Gaulle à Londres dans son livre *De Gaulle ou le temps des méprises* (La Table ronde 1969).

(2). Jean Pierre-Bloch, *Mes jours heureux*, Le Bateau ivre, 1946.

(3). Bob Maloubier rejoindra les services secrets français. Il est le fondateur des commandos marine.

Références :

■ Michael R. D. Foot, *Des Anglais dans la Résistance. Le Service Secret Britannique d'Action (SOE) en France 1940-1944*, Talandier, 2008.

■ E.H. Cookridge, *Mettez l'Europe à feu*. Arthème Fayard, 1968.

■ Bob Maloubier, *Agent secret de Churchill 1942-1944*, préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Talandier, 2011.

En anglais :

■ Delphine Isaaman (cousine de Jacques), *Jacques de Guéllis SOE's Genial Giant*, Éditions Foreword by David M Harrison,

Brèves royales

■ **Allemagne, le 17 juin** : En conflit depuis des années avec le gouvernement fédéral allemand, le chef de la maison impériale des Hohenzollern réclame une compensation financière pour les expropriations immobilières dont les membres de sa famille ont été les « victimes » après 1945. Alors que la famille impériale est accusée d'avoir pleinement participé à la montée du nazisme, le prince Georg Friedrich de Prusse a lancé une véritable *blitzkrieg* judiciaire contre les journalistes ou historiens qui contestent ses droits en les poursuivant systématiquement pour diffamation. Afin d'aider les contestataires à se défendre en justice, une association vient d'être créée pour récolter des fonds

■ **Belgique, le 18 juin** : «*Nous sommes encore dans un système où c'est le blanc qui règne en maître*». Dans un long éditorial publié dans *Paris-Match Belgique*, la princesse Maria-Esmeralda de Belgique, fille cadette de l'ancien roi Léopold III et de sa seconde épouse Lilian Baels, a clairement pris position en faveur du mouvement « Black Lives Matter ». Elle demande au roi Philippe comme au gouvernement de présenter des excuses pour les crimes commis durant la colonisation.

■ **Serbie, le 21 juin** : Selon les premières projections officielles de l'élection législative, la coalition monarchiste du Mouvement pour la restauration du royaume de Serbie (POKS) échouerait de peu à rester au parlement, en ne rassemblant que 2,9 % des suffrages exprimés, mais les royalistes confortent leurs positions au sein de l'assemblée autonome de Voïvodine.

■ **Brésil, le 24 juin** : Le prince Dom João d'Orléans –Bragance a publié un éditorial au vitriol dans le grand quotidien de Recife, *Diario de Pernambuco*, dans lequel il critique le gouvernement et le président Jair Bolsonaro. Selon le neveu de (feue) la comtesse de Paris, le dirigeant brésilien «*fait honte au monde entier par son comportement* » et son «*non-respect de la constitution* ». Il dénonce notamment les liens constants du président brésilien avec l'armée, son ingérence dans les affaires judiciaires et sa gestion calamiteuse de l'épidémie de Covid-19 qui endeuille actuellement le pays.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

Un numéro d'été sur 20 pages !

Chers amis lecteurs, reconnaissez que vous avez été choyés depuis 8 mois : en novembre dernier, *Royaliste* a adopté une nouvelle maquette, plus complète, mieux illustrée ; début avril, nous sommes passés sur seize pages et voilà un numéro sur 20 pages pour accompagner votre été. Que demander de plus !

Cocorico mis à part, ce bond en avant, nous vous le devons largement, amis lecteurs. Votre fidélité ne nous a pas manqué durant ces deux mois de confinement où le journal, comme l'ensemble de la presse écrite, est paru dans des conditions de rédaction, de fabrication et de diffusion plus qu'acrobatiques. Un grand merci aux anciens abonnés qui nous ont renouvelé leur confiance pendant cette période difficile et à tous les nouveaux lecteurs qui nous ont rejoints. Le bilan est finalement positif, puisque depuis six mois, notre lectorat s'est beaucoup élargi.

Comme chaque année, la rédaction du journal va prendre quelques semaines de congés. Le temps de recharger les batteries et, pour ceux d'entre nous qui resteront à Paris, de poursuivre activement les projets que nous avons mis à l'agenda de cette année.

Un numéro spécial du journal vous sera adressé d'ici fin juillet. Il rassemblera nos analyses et propositions pour « le jour d'après » et sera largement diffusé auprès des élus, des personnalités du monde économique et politique pendant tout l'été. Faites en une très large diffusion autour de vous, auprès de vos maires, de vos élus et décideurs locaux, dans la perspective de l'enquête que nous ouvrirons dès septembre sur les propositions de la NAR.

Le numéro suivant, notre numéro de rentrée, paraîtra le 14 septembre prochain.

Parmi les choses utiles à faire pendant l'été, n'oubliez pas notre souscription 2020. Juillet et août sont traditionnellement des mois tendus pour les finances de la NAR. **Le budget dont nous avons besoin pour poursuivre notre développement s'élève à 12 000 euros** et, à cette heure, la moitié seulement de cette somme a été réunie. Alors, un bon réflexe avant vos congés, souscrivez !

Pour souscrire, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Dates à retenir

■ **Le congrès de la NAR se tiendra à Paris le samedi 14 et le dimanche 15 novembre prochains.** Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent y participer. Merci à nos amis de retenir dès maintenant ces dates.

Mercredis de la NAR

Compte tenu de la situation sanitaire, en Île-de-France, les conférences des Mercredis de la NAR ne reprendront pas avant le mois de septembre. Nous communiquerons à nos adhérents, sympathisants et lecteurs le nouveau calendrier de ces réunions, une fois que nos invités nous auront confirmé leur présence.

Dans l'attente de la reprise des Mercredis, nous offrons à nos lecteurs la possibilité de visionner chez eux l'ensemble des conférences enregistrées depuis juin 2017.

Il vous suffit de vous connecter à l'adresse « **Les Mercredis de la NAR – YouTube** », et vous découvrirez 65 conférences représentant près de 130 heures d'émission.

Mauvaise humeur



■ **L'anticolonialisme pour les nuls.** - À Bourges des individus ont inscrit « colonialisme ? » sur la statue de Jacques Coeur, grand argentier du roi Charles VII qui établit des relations commerciales avec le Levant, ... deux siècles avant le début du colonialisme ! Si le point d'interrogation traduit peut-être la conscience des vandales de commettre un contre-sens historique, le député LREM de Bourges est formel : cet acte est contraire aux valeurs d'une République « humaniste et universaliste ». Celle-ci, il vrai, n'a jamais détruit de statue !!!

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : E. Micheletti
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
 Bloc C – B.A.L 13
 36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
 Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801
 ISSN 0151 – 5772
 Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

L'État et les esclaves

Nous venons de vivre, avec « l'affaire Traoré », un moment hallucinant. Alors que la crise sanitaire n'est pas terminée, alors que nous sommes entrés dans une crise économique de grande ampleur qui engendre un désastre social, des organisations groupusculaires inspirées par un quarteron d'intellectuels ont monté, avec l'indispensable concours médiatique, un spectacle directement importé des États-Unis. Même gestuelle de l'agenouillement, même slogan – « Black lives matter » – pas même traduit, même vandalisme...

D'où un paradoxe significatif : les intellectuels « décoloniaux » et leurs militants figurent parmi les acteurs d'un processus de colonisation culturelle bien identifié : l'américanisation de la société française. En remerciement de ses efforts, Assa Traoré a d'ailleurs reçu le 28 juin le BET International Global Good Award, un prix créé par la Black Entertainment Television.

Comme ce prix est remis à ceux qui démontrent « un engagement pour le bien-être de la communauté noire mondiale », l'égérie du comité Adama, soutenue par l'extrême-gauche intellectuelle et militante, se situe dans une logique de l'assignation à une identité raciale. C'est inacceptable pour tous ceux qui, comme nous, se reconnaissent dans la civilisation d'une Europe sans rivages qui procède de la Bible et des Grecs, comme l'écrivait Levinas.

Une civilisation n'est pas seulement un ensemble complexe, c'est une complexité assumée - de même que les statues, dans une nation, symbolisent une histoire assumée. Chaque personne, chaque groupe a ses préférences – Jésus ou Marx, Saint-Louis ou Robespierre – et sa mémoire tragique. Mais nos disputes et nos conflits relient notre collectivité à une histoire commune et aux principes universels que portent les religions monothéistes et diverses philosophies.

La barbarie réduit la complexité civilisatrice à un seul élément fantasmé, à partir duquel les purs font le tri entre le bien et le mal. Nous subissons le tri terroriste, sur critère religieux, et nous voyons aujourd'hui se développer en France le tri raciste, fondé sur la plus petite différence qui soit : la couleur de la peau, proclamée caractéristique essentielle. Le slogan *Black lives matter* le dit bien : c'est « la Vie noire » qui importe, et non pas « la vie des Noirs » (*Blacks's lives*), une « Vie noire » minoritaire et opprimée face au « privilège blanc », dans la négation résolue de l'égalité de dignité de tous les hommes.

Ce discours est barbare parce qu'il réduit l'identité personnelle à une couleur de peau, parce que l'autre couleur est vouée à une malédiction infinie, mais aussi parce que toute apologie de la

différence est autodestructrice. La « Vie noire », ce n'est pas la vie des policiers noirs de peau, copieusement insultés lors d'une manifestation du comité Adama, ou de tel autre fonctionnaire dévoué à « l'État raciste ». La Différence noire ne tolère pas les différences sociales, politiques, locales... entre les citoyens noirs de peau. La logique est celle de l'éradication : rien n'est assez pur pour les purs.

Ce discours est barbare parce qu'il nie l'histoire en tant que telle, à partir d'un événement historique précis : en l'occurrence, l'une des traites négrières. La barbarie ne consiste pas à écarter les faits qui dérangent mais à nier la dialectique historique. On fige les moments négatifs, on isole l'un des aspects du travail du négatif pour le maudire et, du coup, on nie toute dynamique historique positive. Dès lors que le jeu de la différence absolutisée se généraliserait dans la concurrence entre « communautés » voulant se construire sur un socle de victimes, nous aurions à vivre sans monuments et sans histoire, dans une nation devenue incompréhensible à nous-mêmes.

Promus par les médias depuis un quart de siècle, l'anti-modèle communautariste paraît sympathique parce qu'il semble émanciper des individus et des groupes de la domination étatique et de la nation oppressive. C'est une illusion. L'État est une construction historique chargée de mettre en oeuvre le droit, qui repose sur des principes universels. Détruire l'État, c'est priver les citoyens de l'institution qui relie la singularité de l'histoire nationale à l'universel, c'est ruiner le système des médiations politiques hors duquel il n'y a ni civilisation, ni possibilité de libération.

Familières aux lecteurs de *Royaliste*, ces notions se concrétisent dans l'histoire de France irriguée par ses sources juive et chrétienne. « *Comment sortir de l'esclavage ? Par la loi.* » Dans un ouvrage de référence (1), Blandine Kriegel situe l'œuvre libératrice de l'État capétien dans la dynamique de la Sortie d'Égypte, jusqu'à ses prolongements modernes. Un fil très solide relie l'ordonnance du 2 juillet 1315, par laquelle Louis X le Hutin abolit le servage dans le royaume, et le Décret d'abolition du 27 avril 1848.

Il faut continuer à vouloir « libérer les esclaves », selon le mot d'ordre lancé par François Perroux. Abolir légalement, sur le territoire national et sur le continent européen, toutes les formes de travail servile : telle est la tâche, immense, pour laquelle nous sommes requis. ■

(1). Cf. Blandine Kriegel, *L'État et les esclaves*, réédition Payot, 2003.

Sommaire

Page 2 - Politique : devant le vide sidéral. – À propos de la police.

Page 3 – Rêve d'usines. – L'Écho du net.

Page 4 – La voiture électrique. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Renault : une nouvelle capitulation industrielle.

Page 6 – La présidentielle polonaise. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – L'exception canadienne.

Pages 8 et 9 – Le revenu de base, une fausse bonne idée.

Page 10 – Une tribune de Mgr le comte de Paris.

Page 11 à 13 – Le « Prince rouge » au service de la France.

Page 14 – Le corps de la reine. – Dans les revues.

Page 15 – Se souvenir d'Étienne Gilson.

Page 16 – BHL et le Covid.

Page 17 – Le symbolisme de la fleur de lys. – E. de Waresquiel.

Page 18 – Royalistes contre nazis : Jacques Vaillant de Guélis.

Page 19 – Le mouvement royaliste.

Page 20 – Éditorial : l'État et les esclaves.